

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

L'Humanité

REPORTAGE

À KOBANÉ, L'ESPOIR DE PAIX

Les négociations houleuses avec Damas et l'appel d'Abdullah Öcalan font bouger les lignes au Kurdistan syrien. La pression militaire turque se relâche, sans qu'Ankara se retire des zones occupées. P. 2

ALEXANDER DRÖGEL



A-t-on trouvé des traces de vie sur Mars ?

Une étude dirigée par le CNRS a permis de détecter les plus grosses molécules identifiées à ce jour sur la planète rouge. P. 14

Le plan d'Israël pour contourner l'ONU à Gaza

Tel-Aviv veut substituer aux Nations unies des compagnies privées pour ravitailler l'enclave palestinienne. P. 12



M 00110 - 527 - F: 2,90 €

BELGIQUE 2,80 € - MARTINIQUE, RÉUNION, GUADELOUPE 3 € - MAROC 34 MAD

À Kobané, la soif de paix du peuple kurde

KURDISTAN Au Rojava, le dialogue entre les Forces démocratiques syriennes et Damas est suivi avec prudence. La décision du PKK de déposer les armes en Turquie a ouvert une trêve au devenir incertain.

Kobané (Kurdistan de Syrie), envoyée spéciale.

Kobané reprend son souffle. Depuis un mois, le sifflement des drones a laissé place au chant des oiseaux ; on n'entend plus les déflagrations des bombes turques dans les oliveraies ; les moineaux nichent dans les impacts de balles qui criblent les murs. Attablés sous les mûriers d'un restaurant, Mizgîn Xelil et Farhane Hadj Issa, qui codirigent le canton pour l'Administration autonome du nord-est de la Syrie (Aanes), savourent prudemment le répit laissé par ce cessez-le-feu. « Quand les drones tournoient au-dessus de nos têtes, on ne sait pas quelle sera leur cible, frissonne la première. Les choses s'améliorent pour le moment. Le dialogue que nous avons entamé avec Damas et celui qui peut s'ouvrir en Turquie entre Ankara et les Kurdes font bouger les lignes. Reste à savoir dans quel sens la situation évoluera. »

Accrochée à la frontière entre la Turquie et la Syrie, sur laquelle court un interminable mur gris hérissé de barbelés, la ville kurde avait opposé en 2014 une héroïque résistance aux djihadistes de Daech. Près de 70 % de ses édifices avaient été détruits : elle garde les stigmates de cette âpre bataille. Tout un quartier en ruines a été laissé en l'état, pour mémoire : collines de gravats, carcasses de camions piégés, batteries d'artillerie rouillées. Un chien errant surgit de ces décombres où de jeunes arbres se fraient un chemin vers le ciel. Zinar, un homme d'une cinquantaine d'années, a participé voilà dix ans, comme sniper, à la guerre livrée aux assaillants islamistes. « Leurs armes venaient de Turquie, elles passaient par là », accuse-t-il, en désignant, entre les pans d'immeubles écroulés, le drapeau rouge au croissant et à l'étoile blancs qui toise la cité fantôme, de l'autre côté du mur.

UNE RÉGION DÉPECÉE PAR L'OCCIDENT DEPUIS UN SIÈCLE

« Nous ne voulons pas redessiner les frontières, nous voulons les détruire et faire en sorte que tous les peuples de la région puissent vivre libres sur leurs terres, dans la solidarité les uns avec les autres », lance Farhane Hadj Issa, en convoquant le passé : les accords Sykes-Picot de 1916 et le traité de Sèvres, en 1920, par lesquels les puissances occidentales ont dépecé la région à la chute de l'Empire ottoman, puis le

traité de Lausanne, en 1923, qui a laissé la nation kurde sans État. « Notre révolution a commencé ici à Kobané, s'engueillit l'élu. En Syrie, elle est la révolution dans la révolution. Hayat Tahrir al-Cham (HTC, le groupe islamiste armé de l'ex-djihadiste Ahmed Al Charaa, qui a pris le pouvoir à Damas – NDLR) sera incapable de gouverner le pays, d'y installer la paix et la stabilité, de garantir les droits humains, de rompre avec la mentalité de parti unique et de répression qui prévalait avec le régime du Baas depuis 1963. »

À Riyad, en Arabie saoudite, Donald Trump a annoncé la levée des sanctions contre la Syrie, avant une brève rencontre avec Ahmed Al Charaa. À Dubaï, les Émirats arabes unis ont ouvert un discret canal de communication entre le nouveau pouvoir syrien et Israël. Dans ces mouvements tectoniques, les forces kurdo-arabes qui contrôlent le nord-est de la Syrie depuis 2013, attachées à un projet de société diamétralement opposé à celui des islamistes d'HTC, n'ont pas choisi la voie de la confrontation, mais celle de « la résistance dans le dialogue ». « C'est la stratégie des Forces démocratiques syriennes (FDS) et de l'Administration autonome depuis le début. Nous savons les intérêts qui motivent les multiples ingérences étrangères en Syrie, insiste Mizgîn Xelil. Les premiers pas du nouveau gouvernement nous inquiètent. Il place des criminels de guerre à des postes clés, ne tolère que les sunnites, et n'a aucune considération ni pour les minorités ni pour les femmes. Mais nous ne sommes pas dans un esprit de vengeance. Nous voulons simplement mettre un terme aux souffrances endurées par le peuple kurde. »

Près de l'église, dans le soleil déclinant, des adolescents finissent bruyamment une partie de football sur un terrain tout juste rénové. Les plus jeunes n'ont jamais connu la paix. La guerre a laissé derrière elle, au Rojava, 10 000 orphelins ; elle a marqué de ses traumatismes toute une génération ; chez les 18-20 ans, le taux de suicide explose. « Nos enfants n'ont plus d'espoir, plus de rêves », soupire Mizgîn Xelil.

Dans le centre-ville, un monument, une guerrière ailée, célèbre le sacrifice des combattantes qui ont contribué à défaire Daech. Au-dessus du bazar, jadis à ciel ouvert, des toits de tôle ont été installés pour déjouer la surveillance des drones turcs. Partout, des terrains vagues trouent le tissu urbain. Bien des maisons toujours debout restent

vides : celles et ceux qui ont fui les bombardements n'osent pas encore revenir. Et puis Kobané est loin de tout, isolée du reste du territoire sous contrôle de l'Aunes et des FDS par la zone qu'occupent l'armée d'Ankara et ses supplétifs islamistes, entre Serê Kaniyê (Ras al-Aïn en arabe) et Girê Sipi (Tall Abyad en arabe).

Signe que les difficiles négociations entre Damas et les forces kurdo-arabes progressent, un accord a été conclu le 10 avril entre les deux parties, pour assurer conjointement la sécurité du barrage de Tichrine, sur l'Euphrate, stratégique pour l'alimentation en eau et en électricité, cible pendant des mois des bombardements turcs. Les eaux bleues du réservoir ont retrouvé un semblant de sérénité mais, sur les rives du fleuve, silos éventrés et fermes pulvérisées témoignent de la violence de cette offensive militaire.

DES MILLIERS DE FAMILLES DÉPLACÉES

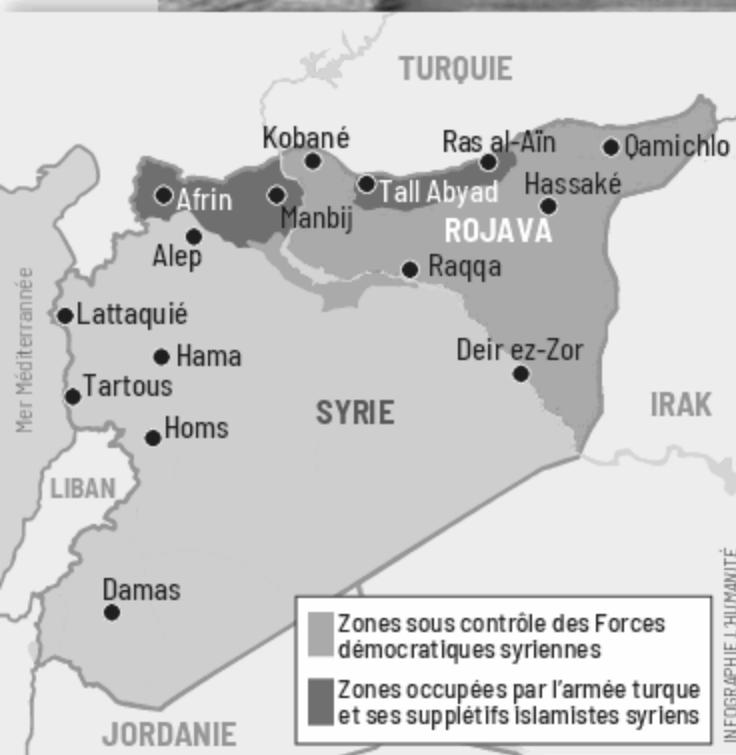
Le devenir de la trêve en cours est incertain. Elle doit beaucoup à l'appel, le 27 février, du chef historique du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), Abdullah Öcalan, depuis sa geôle de l'île d'Imrali, à ouvrir un processus de paix en Turquie, puis à la décision du congrès du parti, le 7 mai, de déposer les armes et de se dissoudre. L'écho de ces initiatives résonne dans tout le Moyen-Orient ; elles ont suscité, par-delà les frontières, un élan d'unité kurde qui pourrait refaçonner les équilibres de la région. Mais pour l'heure, officiellement, aucune contrepartie turque ne se dessine à Ankara et, jusque-là, le régime de Recep Tayyip Erdogan ne donne pas de signe de renoncement à sa stratégie d'asphyxie de l'autonomie kurde en Syrie.

Sur la route de Raqa, les paysans ont repris le chemin des champs ; des familles profitent de la fraîcheur vespérale sur les nattes étendues dans les vergers. À l'orée de la zone d'occupation turque, Aïn Issa se barricade elle aussi sous les toits anti-drones et derrière les checkpoints tenus par les FDS. Avec les opérations « Bouclier de l'Euphrate » en 2016-2017, « Rameau d'olivier » en 2018 et « Source de

paix » en 2019, les forces turques poursuivaient un objectif clair de nettoyage ethnique : ces offensives ont chassé de leurs foyers des milliers de familles kurdes, qui ont échoué pour la plupart d'entre elles dans des camps de déplacés, où elles survivent toujours dans des conditions éprouvantes.

Renes, lui, a pu trouver refuge à Qamichlo. Son épouse venait à peine d'accoucher lorsqu'ils ont dû fuir précipitamment Afrin après la prise de cette ville à l'ouest de l'Euphrate, au printemps 2018. Les forces kurdes avaient opposé aux Turcs et à leurs supplétifs islamistes une solide résistance, avant de se replier devant l'artillerie lourde et les bombardements aériens de l'armée d'Ankara. Renes a laissé derrière lui sa maison, ses arbres fruitiers, le petit restaurant qu'il tenait. « Ma mère y est retournée il y a deux mois. Elle a pu constater que la maison était toujours occupée par un milicien pro-Turcs, enrage-t-il. Ces

REPORTAGE



Zinar (à droite) a participé voilà dix ans, comme sniper, à la guerre livrée aux assaillants islamistes.

ROSA MOUSSAOUI

mercenaires refusent de partir, ou alors ils rackettent les propriétaires et lorsqu'ils finissent par quitter les lieux ils pillent tout. » Renes, qui vit aujourd'hui dans l'attente d'un hypothétique retour, veut croire à un horizon de paix.

LA CRANTE D'UNE RÉSURGENCE DE DAECH

Au quartier général des YPJ – les unités féminines des FDS –, à Hassaké, l'accalmie sur le front turc ne nourrit aucune illusion. « Une heure avant l'attaque de Serê Kaniyê, en 2019, les Américains nous assuraient que les Turcs ne feraient rien », se souvient Roxan Muhammad, porte-parole des combattantes kurdes. Avec la trêve de Tichrine, les forces kurdo-arabes se redéploient au sud du territoire qu'elles contrôlent. Autour de Deir Ez-Zor, surtout, où le désinvestissement de la coalition internationale encourage, ces dernières semaines, la multiplication des attaques de Daech, ce qui fait craindre une résurgence de ce mouvement djihadiste. « Nous voulons résoudre nos problèmes par le dialogue, pas par la guerre. Mais quand nous sommes contraints d'user des armes pour nous défendre, nous n'hésitons pas. Il est hors de question que nous subissions le sort des Druzes ou des Alaouites, prévient la combattante. Pour l'instant, nous n'avons confiance ni dans le gouvernement de Damas ni dans la Turquie. » La démarche de paix d'Abdullah Öcalan, la perspective d'un désarmement du PKK laissent espérer des bouleversements positifs pour toute la région et soulèvent un immense espoir de paix, se réjouit-elle. « Mais sans système décentralisé, démocratique, égalitaire, il n'y aura pas d'issue. Un tel système est une condition pour que nous déposions les armes. » ■

ROSA MOUSSAOUI



ÉDITORIAL

PAR CATHY DOS SANTOS

Un contre-modèle au Moyen-Orient

La balle est dans le camp de Recep Tayyip Erdogan. Mais le président turc ne daigne faire un geste, fut-il symbolique. L'appel, le 27 février, du chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), Abdullah Öcalan, à déposer les armes, puis la tenue d'un congrès confirmant la dissolution de la guérilla méritent pourtant une réponse à la hauteur de ce tournant historique. Il s'agit d'*« un grand changement de paradigme »*, selon les mots d'Öcalan, qui appelle à reconstruire avec patience *« le lien fraternel »* qui s'est brisé entre les Turcs et les Kurdes. **Les six cessez-le-feu décrétés par le PKK depuis 1999** ont été sciemment ignorés. La répression aveugle contre les Kurdes a fait plus de 40 000 morts, de 2 à 3 millions de déplacés ; des villages entiers ont été rasés dans une vain tentative d'anéantir l'identité politique et culturelle de ce peuple. Malgré les balles et l'ostracisme

qu'ils subissent depuis le traité de Lausanne qui les a privés d'État, les Kurdes construisent dans le sang et les sacrifices leur droit à une juste reconnaissance. Leur combat contre Daech au Rojava est exemplaire. Tout comme la société laïque, démocratique, féministe et multiethnique qu'ils emploient à bâtir en dépit du feu turc et des attaques des groupes islamistes. Un contre-modèle au Moyen-Orient. **Aucune concorde ne sera possible sans acte fort.** La libération de dizaines de milliers de prisonniers politiques injustement incarcérés dans les geôles d'Erdogan serait le prélude à un dialogue dont on sait qu'il sera fragile, difficile. Abdullah Öcalan, le premier, doit quitter

l'île-forteresse d'Imrali, où il est emmuré depuis 1999. Victime des grandes purges de 2016, l'ex-coprésident du Partidémocratique des peuples Selahattin Demirtas doit lui aussi être élargi. La France et l'Union européenne seraient bien avisées de jouer les facilitatrices pour qu'enfin un processus de conciliation voie le jour, pré-lude à une démocratisation en Turquie et gage d'une stabilité pour toute la région. Cela commence par le retrait du PKK de la liste des organisations terroristes. Paris, qui a vu six militants kurdes assassinés sur son sol, doit mettre un terme aux extraditions vers Ankara afin de ne plus faire le jeu de l'absolutisme d'Erdogan. ■

La France et l'UE seraient bien avisées de jouer les facilitatrices pour qu'un processus de conciliation voie le jour.

FRANCE-KURDISTAN SOLIDARITÉ INTERNATIONALISTE

Une délégation de l'association France-Kurdistan s'est rendue au Rojava du 7 au 15 mai dans l'objectif d'y nouer des solidarités. Au fil de nombreuses rencontres avec des représentants de l'Administration autonome et des Forces démocratiques syriennes, avec des associations, des chercheurs, les participants ont pu prendre la mesure des nouvelles formes de participation démocratique qui se sont développées dans cette région, en dépit d'un contexte sécuritaire hostile, et des espoirs de paix qu'y expriment Kurdes et Arabes pour le futur de la Syrie. Ils ont posé des jalons pour des coopérations concrètes dans les domaines de l'écologie, de l'archéologie, des politiques d'égalité entre hommes et femmes.

« Nous sommes dans une étape décisive, sensible, historique »

Les coprésidents du conseil exécutif de l'Administration autonome du nord-est de la Syrie, **Evin Swed** et **Hussein Al Othman**, défendent l'expérience démocratique déployée dans la région depuis 2013, entre assauts turcs et menace djihadiste.

Raqqa (Syrie), envoyée spéciale.

L'une est kurde, l'autre est arabe. En tandem, Evin Sweid et Hussein al-Othman dirigent l'Administration autonome du nord-est de la Syrie (Aanes), qui déploie depuis 2013, dans un contexte de guerre, une expérience démocratique et laïque associant toutes les communautés. Ils plaident pour un dialogue vigilant avec le gouvernement de Damas dirigé par l'ex-djihadiste Ahmed Al Charaa. Avec un préalable : une rupture nette avec le modèle uniforme, ultracentralisé et répressif légué par le régime du Baas.

Depuis quelques semaines, on observe une accalmie dans les zones auparavant cibles de bombardements turcs, autour

du barrage de Tichrine, dans le secteur de Kobané. Comment appréciez-vous cette évolution ?

Evin Swed Ces bombardements turcs allaient décider de notre existence ou non. Nous étions devant un défi vital. Ce cessez-le-feu nous donne du répit pour penser une Syrie nouvelle. Nous essayons d'avancer, sur ce terrain, par le dialogue, mais il est hors de question de taire nos critiques envers le gouvernement de Damas.

Hussein Al Othman Je suis originaire de Manbij, une ville à l'ouest de l'Euphrate, prise par la Turquie le 11 décembre 2024.

Cette ville n'a plus d'existence : il n'y a plus d'éducation, plus d'électricité, plus de services publics, plus rien. Dans les zones occupées par la Turquie, ce n'est pas le gouvernement syrien qui dirige. Les groupes djihadistes supplétifs de l'armée d'Ankara dictent toujours leur loi. Quand les déplacés

tentent de rentrer chez eux, ces mercenaires exigent d'eux des rançons pour leur rendre leurs maisons.

Le présent cessez-le-feu ne doit rien au gouvernement de Damas. Il est surtout le fruit du processus de paix que veut initier Abdullah Öcalan et qui aura, s'il s'ouvre, des conséquences positives pour toute la région, pas seulement pour les Kurdes. Nous sommes dans une étape décisive, sensible, historique.

D'un côté, le président par intérim, Ahmed Al Charaa, ex-djihadiste, de son nom de guerre Abou Mohammed Al Joulani, joue la carte du dialogue et, de l'autre, il nomme un criminel de guerre, Abou Hatem Shakra, gouverneur militaire de Raqqa, Hassaké et Deir ez-Zor. Comme chef du groupe islamiste armé Ahrar Al Sharqiya, ce dernier porte la responsabilité de l'assassinat de votre amie Hevrin Khalaf...



Au Rojava, le contrat social défendu par l'Adminis

Evin Swed Hevrin était la secrétaire générale du Parti de l'Avenir de la Syrie ; elle était un symbole d'espoir pour une Syrie démocratique et diverse. Elle avait 35 ans lorsqu'elle a été assassinée, le 12 octobre 2019, au cours de l'agression et de l'invasion turques de la zone reliant Serê Kaniyê (Ras al-Aïn en arabe - NDLR) et Girê Sipî (Tall Abyad en arabe - NDLR).

Après l'annonce de sa dissolution et de son désarmement, dans le sillage de l'appel lancé le 27 février par son chef historique, Abdullah Öcalan, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) regrette l'absence, à ce jour, de signes d'ouverture de la part du gouvernement de Recep Tayyip Erdogan pour entrer dans des négociations de paix aux « implications positives » pour « résoudre la question kurde » dans toute la région. « Jusqu'à présent, l'État turc n'a apporté aucune garantie ni aucune mesure pour faciliter le processus. La Turquie n'a pas cessé ses opérations militaires » au Kurdistan dans le nord de l'Irak, indiquait le 19 mai dans un entretien à l'Agence France-Presse (AFP) Zagros Hiwa, porte-parole de l'Union des communautés du Kurdistan (KCK), dont le PKK est l'une des composantes. « À ce jour, des bombardements et tirs d'artillerie continuent de viser nos positions. »

UNE PEINE D'ISOLEMENT À VIE

Autre source d'inquiétude : le régime carcéral imposé à Abdullah Öcalan, appelé à représenter le PKK comme « négociateur en chef » dans le cadre d'éventuels

Le PKK veut des garanties

Pour permettre l'ouverture de négociations de paix, la guérilla kurde plaide pour l'allègement du régime carcéral de son chef, Abdullah Öcalan, et pour l'amnistie de ses combattants démobilisés, dont elle refuse l'exil.

pourparlers de paix. Capturé le 15 février 1999 au Kenya par les services secrets américains, israéliens et grecs, celui-ci purge une peine d'isolement à vie dans l'île-prison d'Imrali, au large d'Istanbul. « Nous attendons de l'État turc des amendements des conditions d'isolement, (...) et qu'il fournit au leader (Öcalan) des conditions de travail libres et sûres afin qu'il puisse diriger le processus. (...) Il est le seul qui peut diriger l'application concrète des décisions prises par le PKK », a expliqué Zagros Hiwa à l'AFP. Enfin, l'organisation plaide en faveur de l'amnistie et de garanties de

sécurité pour ses combattants démobilisés, dont elle refuse l'exil vers des pays tiers comme la Norvège ou l'Afrique du Sud, citées par la presse turque : « Le PKK met fin à sa lutte armée, (...) si l'État turc veut sincèrement et sérieusement faire la paix, il devrait procéder aux amendements législatifs nécessaires pour que les membres du PKK soient intégrés à une société démocratique. (...) Une vraie paix nécessite l'intégration, et non l'exil. » Pour l'heure, si Imrali est le théâtre de « contacts » et de « discussions », formellement, « les négociations n'ont pas encore débuté ». ■

« Des bombardements turcs et des tirs d'artillerie continuent de viser nos positions. »

ZAGROS HİWA, PORTE-PAROLE DE L'UNION DES COMMUNAUTÉS DU KURDISTAN (KCK)

R. M.



stration autonome garantit les droits, organise la participation populaire et la résistance civile.

Ses assassins ont mutilé son corps avant de l'exécuter. Hevrin voyait grand. Elle avait des rêves vastes. C'est grâce à des personnes comme elle que nous avons pu accomplir tout ce chemin. Elle avait une influence considérable. C'est pour cette raison qu'elle a été prise pour cible. La désignation de Abou Hatem Shakra au poste de gouverneur militaire de Raqqa, Hassaké et Deir ez-Zor est tout sauf un message de confiance de la part de Joulani. Le tueur de notre chère amie Hevrin Khalaf n'a rien à faire ici. Nous ne permettrons jamais qu'un tel criminel de guerre administre notre région.

Daech a multiplié les attaques contre les Forces démocratiques syriennes ces dernières semaines, dans le secteur de Deir ez-Zor, à la faveur d'un redéploiement des forces de la coalition internationale.

« Nous avons créé un système démocratique et laïque qui permet aux différentes communautés de s'autogérer et de vivre ensemble. »

HUSSEIN AL OTHMAN

Est-il vrai que certains chefs de tribus arabes affichent ouvertement leur nostalgie du « califat » ?

Hussein Al Othman Daech a été défait sur le terrain militaire, mais pas dans toutes les têtes. Certains chefs de tribus arabes, en effet, ne dissimulent pas leur nostalgie de Daech. Nous remarquons que l'hostilité qu'ils manifestent à notre endroit est surtout encouragée par des agendas étrangers



Le slogan « Femme, vie, liberté » sur les murs de Qamichlo. ROSA MOUSSAOUI

et motivée par la poursuite d'intérêts personnels. Mais leurs tentatives de déstabilisation sont vouées à l'échec.

Le projet politique que vous défendez ne se résume pas à la conquête d'une autonomie kurde dans le nord-est de la Syrie. Quel est-il, à grands traits ?

Hussein Al Othman Depuis le début de cette expérience, nous dépendons de notre diversité, Kurdes, Arabes, mais aussi Arméniens, Assyriens, etc. Nous avons créé un système démocratique et laïque qui permet aux différentes communautés de s'autogérer et de vivre ensemble dans la confiance, l'égalité, le respect. Dès le début nous avons estimé que chaque localité libérée de Daech devait être administrée par des gens qui en étaient originaires. Nous avons élaboré un contrat social qui définit une architecture institutionnelle traduisant le refus d'une démocratie verticale et centralisée. Il organise la répartition du pouvoir, la participation populaire et la résistance civile et garantit les droits de chacun.

Cette construction démocratique repose sur une participation active à tous les niveaux, en commençant par la plus petite échelle : la commune. Celle-ci constitue la base de la démocratie selon l'Aanes. Des conseils de voisinage et des assemblées populaires existent également dans chaque ville. Un conseil judiciaire vient compléter cette organisation. Ce système ne peut être comparé à d'autres démocraties plus anciennes : il est jeune, en construction. Son caractère expérimental encourage l'ouverture aux idées nouvelles. Cependant, le contrat social de l'Aanes affirme clairement cette ambition démocratique. Il doit s'appliquer partout, dans le

respect des normes internationales et des droits humains.

Evin Swed Toutes les responsabilités politiques au sein de l'Aanes sont partagées selon un principe de double parité : femmes - hommes et Kurdes - Arabes (selon les spécificités territoriales). Ce principe s'applique jusqu'au niveau local, à travers le système des comaires ou des coprésidences. Cette approche a inspiré la société civile ainsi que plusieurs partis politiques. La coprésidence est un marqueur fort de la révolution du Nord-Est syrien et de la place centrale des femmes dans ce processus.

Ce système peut-il inspirer l'esquisse d'une Syrie nouvelle, alors que le pays est menacé d'éclatement ?

Evin Swed Notre objectif est d'étendre ce modèle à l'ensemble de la Syrie. Face à l'héritage d'un régime baasiste extrêmement centralisé, cette exigence de démocratie et de décentralisation répond à une volonté partagée par de nombreux Syriens. C'est un point essentiel du dialogue entamé entre le gouvernement de Damas et les Forces démocratiques syriennes (FDS). Les expériences menées par l'Aanes ont permis de véritables avancées, dans un contexte de crise et de guerre. Ce système est à la fois un outil de protection pour les populations et un levier de progrès social pour tous les Syriens. La Syrie est multiculturelle : elle ne peut être dirigée par une seule communauté, guidée par une vision unique. Les massacres contre les Druzes et les Alaouites rappellent tragiquement l'urgence d'un tel système démocratique associant toutes les communautés. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR ROSA MOUSSAOUI

(Publicité)

Les informés
de Jean-Rémi Baudot et Aurélie Herbemont
du lundi au vendredi à 20h
1h de décryptage et d'analyse de l'actualité



chaque mardi avec
l'Humanité

franceinfo:
radio . web . tv canal 27

«La Palestine n'était pas une terre vide comme le prétend la légende nationaliste israélienne.»

Daniel Barenboïm

L'HOMME DU JOUR



Laurent Vinatier

L'avocat et les proches de Laurent Vinatier, incarcéré depuis juin 2024 en Russie, sont sans nouvelles de lui depuis l'annonce de son transfert dans une colonie pénitentiaire à Toula, au sud de Moscou, le 10 avril. Accusé par les autorités russes d'avoir manqué à son obligation de se déclarer comme « agent de l'étranger » alors qu'il recueillait des « informations dans le domaine des activités militaires » pouvant être « utilisées contre la sécurité » de la Russie, le spécialiste français de l'espace post-soviétique, collaborateur du Centre pour le dialogue humanitaire, avait été condamné à trois ans de colonie pénitentiaire. De nouveau transféré dans un établissement inconnu, le nom de Laurent Vinatier pourrait figurer sur la liste de prisonniers à échanger entre Moscou et les pays occidentaux. ■

EMMA MEYER

! C'EST UN SCANDALE

Chantilly et vieilles rancœurs

Professeur au collège du Grand-Clos, à Montargis (Loiret), Christophe Vilain voulait remettre à Élisabeth Borne une dédicace faite pour elle par le dessinateur Frank Margerin. Lundi 26 mai, la ministre venait décerner à l'établissement le label « Cité éducative », or Margerin est le parrain du club des Bédévoreurs du Clos, projet pédagogique porteur du label et cocréé par Christophe Vilain. Mais à peine arrivé, l'enseignant s'est fait sortir du collège par le service d'ordre. « Consigne du rectorat » (qui ne nous a pas répondu), lui a-t-on dit. Coïncidence : Christophe Vilain est l'un de ces deux enseignants qui, pendant la campagne des législatives de 2022, avaient entarté à la chantilly le candidat Jean-Michel Blanquer, ce qui leur vaut depuis d'enchaîner les brimades aussi mesquines qu'injustifiables. Une de plus.

L'œil de Babouse



LA BONNE NOUVELLE Le rail britannique de retour dans le giron public

La renationalisation du chemin de fer britannique a commencé dimanche avec le départ du premier train de la Great British Railways (GBR), la nouvelle entité publique chargée du rail, qui arbore le nouveau logo rouge, blanc et bleu. Le Parti travailliste avait promis durant la campagne électorale de nationaliser toutes les entités privées. Le réseau ferroviaire est géré par des opérateurs privés depuis la privatisation par le conservateur John Major en 1996, même si les infrastructures sont du ressort de l'Etat depuis que la société responsable

de leur maintien, Railtrack, a fait faillite, en 2001. De retour au pouvoir depuis 2024, le parti du premier ministre Keir Starmer a prévu de nationaliser d'ici à octobre 2027 la dizaine d'entreprises qui se sont partagé le système ferroviaire, infligeant aux usagers un niveau de service catastrophique. Une loi adoptée à la fin de 2024 leur permet de reprendre le contrôle de ces entités lorsque leurs contrats avec le gouvernement expirent. À terme, elles seront consolidées au sein de GBR. ■

CHRISTOPHE DERROUBAIX

L'ACTUALITÉ SUR L'HUMANITÉ.FR

Solidarité La ville de Strasbourg prépare son jumelage avec le camp de réfugiés palestiniens d'Aïda, au nord de Bethléem, en Cisjordanie. Des membres de la délégation palestinienne ont participé à la Fête de l'Humanité organisée par la fédération du Bas-Rhin du PCF, en présence de la maire de Strasbourg, Jeanne Barseghian, et du directeur de l'Humanité, Fabien Gay.

Espace Caroline Freissinet, chercheuse du CNRS au Laboratoire Atmosphères, observations spatiales (Latmos), à Guyancourt (Yvelines), nous explique la portée scientifique de la découverte de molécules organiques les plus longues jamais observées sur Mars (lire aussi page 14).



LE BILLET DE MAURICE ULRICH

Vie privée

On peut s'étonner de voir la vidéo de l'arrivée à Hanoï du couple Macron reprise par la quasi-totalité des médias. Car il faut le dire, leur vie privée ne nous regarde pas. Les spéculations vont bon train, Brigitte Macron a-t-elle vraiment donné une gifle à son époux ou l'a-t-elle simplement repoussé d'un geste vif, a-t-elle refusé son bras en descendant l'escalier ? L'affaire, privée et qui à ce titre n'en est pas une car cela ne nous regarde pas, est tellement devenue publique, ce qu'il faut regretter, que l'Élysée, qui avait d'abord démenti, a fini par parler d'une chamaillerie en toute complicité. Mais comment interpréter cet intérêt un brin malsain ? Est-ce qu'il n'y aurait pas là l'idée perverse que s'il en a pris une, il l'avait bien méritée et que ce ne pouvait être vraiment anodin dans leur couple. Brigitte Macron aurait-elle eu sinon ce geste étonnant au moment même où s'ouvrait la porte de l'avion pour une visite officielle ? Mais on ne posera pas ces questions. Cela ne nous regarde pas. ■

La Poste ne vous a pas livré l'Humanité ?

appelez le

3631

La Poste assume la mission de service public de la distribution des journaux afin de garantir le pluralisme par l'égal accès à l'information. Cette mission est mise à mal par de fréquents retards. Avec la Société des lectrices et des lecteurs de l'Humanité (S2LH), nous vous invitons à signaler tout problème d'acheminement de l'Humanité au 3631 (service gratuit + prix d'un appel), le numéro mis à disposition des usagers par La Poste, et à en informer la S2LH à : lectriceslecteurs@humanite.fr





La loi Duplomb privée de débat à l'Assemblée

PARLEMENT

Le rapporteur du texte relatif à l'exercice du métier d'agriculteur a déposé une motion de rejet contre celui-ci... La gauche dénonce un nouveau coup de force.

C'est ce qu'on appelle un coup de Jarnac. Violent, habile et inattendu. Mais aussi particulièrement déloyal. La proposition de loi Duplomb – du nom de l'un de ses coauteurs –, qui ambitionne de «lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur», devait faire son entrée à l'Assemblée nationale ce lundi et être examinée jusqu'au 31 mai. D'initiative sénatoriale, elle avait été présentée et adoptée en janvier au Palais du Luxembourg. Les députés devaient avoir la main. Mais, samedi 24 mai, sur son compte X, le député LR Julien Dive, pourtant rapporteur de la proposition de loi au Palais Bourbon, annonçait avoir déposé une motion de rejet... sur son propre texte. Un tour de passe-passe procédural justifié par le «mur d'obstruction» qu'auraient érigé les groupes insoumis et écologistes à l'Assemblée : 3500 amendements, selon les chiffres avancés par le parlementaire.

Avec cette motion de rejet préalable votée à 274 contre 121 voix, les débats n'auront pas lieu. Le texte va être

directement envoyé à une commission mixte paritaire (CMP), composée de sept députées et sept sénateurs, à charge pour eux de trouver un accord entre les deux Chambres du Parlement. «Ce procédé fait peser la menace d'un grave précédent sur notre vie démocratique! À chaque fois que le gouvernement redoutera un débat, le Parlement sera-t-il systématiquement écarté?» s'inquiète Julien Brugerolles, député communiste du Puy-de-Dôme, auprès de l'*Humanité*. L'argument de l'obstruction n'est d'ailleurs qu'un prétexte selon lui, le vrai problème étant la crainte de l'exécutif d'être mis en minorité au fil de l'examen de la loi Duplomb. «On n'examine plus que des propositions de loi, qui viennent des députés, et plus de projets de loi à l'initiative du gouvernement. Pour une raison simple : ils savent très bien qu'à l'Assemblée ils seraient mis en difficulté», développe l'élu.

Même conviction pour le député du groupe écologiste Pouria Amirshahi, pour qui l'argument de l'obstruction relève également du prétexte : «En quoi prendre du temps pour débattre de notre modèle agricole en crise et des ■■■

■■■ questions aussi importantes de santé publique est un problème ? Dans ce cas-là, autant demander à ChatGPT de faire la loi et c'est réglé ! » Selon lui, cette motion de rejet s'explique par une autre crainte : celle de devoir assumer publiquement des mesures très contestables d'un point de vue de santé publique. « Pourquoi refusent-ils que le débat se tienne à l'Assemblée nationale ? Je pense qu'ils assument difficilement que cette séquence mette en évidence qu'ils s'apprentent à empoisonner les gens en autorisant l'utilisation d'un pesticide pourtant interdit en France depuis des années. C'est tout l'objet de cette motion de rejet, éviter que les Français soient au courant ! Ce coup de force relève d'une forme de trumpisme très inquiétant », note-t-il.

« UNE BRUTALITÉ DÉMOCRATIQUE INTOLÉRABLE »

La présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, a bien tenté d'éviter cette confiscation du débat. Dans la journée, elle a convoqué les présidents de tous les groupes parlementaires pour essayer de trouver un compromis. Notamment en proposant une procédure en temps programmé, qui vise à fixer à l'avance la durée de l'examen du texte, en échange du retrait d'un certain nombre d'amendements déposés par les élus de gauche. Peine perdue. « Le bloc central, c'était le bal des faux-culs », a raillé Cyrielle Chatelain, la présidente du groupe Écologiste et social, à la sortie de la réunion. « Nous avions accepté la mise en place d'un temps législatif programmé en échange d'un retrait d'un nombre conséquent d'amendements. Mais le bloc gouvernemental était absolument fermé ! » a-t-elle dénoncé, s'inquiétant déjà de la mise en place future des dispositions contenues dans le texte : « C'est un texte qui réintroduit un produit nocif. C'est un scandale sanitaire ! »

La cheffe des insoumis dans l'Hémicycle, Mathilde Panot, a, elle, mis en avant un « 49.3 déguisé » et également « un précédent extrêmement dangereux » qui « ne servent qu'à une chose, à piétiner l'Assemblée nationale ». Très offensive, la députée a évoqué la possibilité de déposer une motion de censure : « Oui, nous voulons censurer ce gouvernement. Je crois que, là encore, c'est la preuve d'une brutalité démocratique qui est intolérable. » Une brutalité devenue une méthode de gouvernance. Pas de quoi abattre Julien Brugerolles. « Ces sujets de fond, sur le modèle agricole que nous voulons, d'une manière ou d'une autre, nous les aborderons ! » prévient-il. À moins d'une nouvelle trouvaille des macronistes pour empêcher le débat... ■

BRUNO RIETH

Pour répondre à la colère de la population qui ne trouve plus de médecin traitant et qui doit payer des dépassements d'honoraires très élevés chez les spécialistes, les parlementaires multiplient les propositions de loi et les missions. Ainsi a été adoptée une loi pour réguler l'installation des médecins, qui a provoqué une réaction de rejet des syndicats de médecins libéraux. L'intérêt de cette loi n'est pas son contenu, qui ne réglera pas le problème, mais le débat salutaire qu'elle a provoqué, avec une opposition frontale entre les citoyens et la représentation corporatiste de la profession médicale.

Dans ce contexte, le premier ministre vient de demander le lancement d'une mission parlementaire sur les dépassements d'honoraires. Bonne initiative ! Le rapprochement dans le temps de ces deux débats est intéressant mais il faut regretter que les deux questions n'aient pas été traitées ensemble. La liberté d'installation et la rémunération à l'acte, consubstantielle des dépassements d'honoraires, sont les deux piliers fondateurs de la médecine libérale et sont intimement liées. La bonne question à se poser est de savoir si le système libéral peut répondre aux besoins de la population, qui ont radicalement changé

La FNSEA devant le Palais Bourbon pour faire sa loi

Les militants du premier syndicat agricole étaient rassemblés, ce lundi, devant le Parlement, pour soutenir la réintroduction des néonicotinoïdes. Les opposants au projet étaient aussi présents pour tenter de faire entendre leur voix.

Tracteurs alignés, tee-shirts aux couleurs syndicales, casquettes rouges sur les têtes et drapeaux flottants au vent : environ 200 agriculteurs de la FNSEA et des Jeunes Agriculteurs (JA) se sont donné rendez-vous, ce lundi, dès 8 heures, devant l'Assemblée nationale. Leur objectif : pousser les députés à adopter la proposition de loi Duplomb.

Arnaud Rousseau, président de la FNSEA, est venu galvaniser ses troupes et interpeller les députés. « On risque de se faire laminer par nos compétiteurs européens. On ne menace pas les députés. On veut se faire entendre, scande-t-il face au Palais Bourbon. Les amendements, in fine, laissent le texte en l'air, sans solution pour les agriculteurs. » À ses côtés, Quentin Le Guilloux, secrétaire général adjoint des JA, en appelle directement aux élus : « Cela fait un an et demi qu'on attend cette loi, trois mois qu'on nous la repousse. C'est aujourd'hui qu'il faut agir ! »

Parmi les soutiens les plus fervents à la loi, les professionnels de la filière betteravière défendent le

retour de l'acétamipride, un néonicotinoïde nocif. « Il est homologué jusqu'en 2033 en Europe, cela montre bien qu'il a passé tous les tests », argue Franck Sander, président des betteraviers français et vice-président de la FNSEA. Il assure que le syndicat restera mobilisé « au moins jusqu'à mercredi ». La mobilisation, hautement politique, a vu défiler de nombreux élus du RN et de

LR- dont Laurent Wauquiez -, mais aussi le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, et la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, venue défendre un texte censé « enlever les boulets pesant sur les agriculteurs ». ■

« UNE DESTRUCTION DES SOLS »

Des voix dissonantes tentent tout de même de se faire entendre, à l'image de Gabriel Bertein, maire (sans étiquette) de Rivières, village du Pas-de-Calais. « Cette loi participe à la destruction des sols avec le retour des néonicotinoïdes. Or, le sol, c'est le capital travail des agriculteurs. Si elle est votée, ce sera très mauvais pour l'image de la France », fustige l'élu. Pour l'occasion, il

brandit une pancarte où l'on peut lire : « Dans les champs, j'veux pas d'agro-industrie chimique, d'eau polluée et de cancers suicides. » Un message qui lui vaut d'être chahuté par des membres de la FNSEA exigeant son départ. L'un d'eux lâche : « Je ne t'apprends pas à faire ton métier de maire, alors fais de même pour nous. »

Non loin de là, d'autres opposants s'expriment. Jean-Michel Sauvage, agriculteur et adhérent à la Confédération paysanne, débat avec un membre des Jeunes Agriculteurs. « À l'école, on nous a appris une agriculture respectueuse du vivant. Il faut revenir au b.a.-ba », affirme-t-il, rappelant que des alternatives aux pesticides fonctionnent. « Quand on est malade, on prend un Doliprane. C'est pareil pour nous avec nos plantes », lui répond Étienne, paysan dans la Marne et syndiqué Jeunes Agriculteurs.

Après le vote de la motion de rejet, les opposants à la loi restent mobilisés. Le collectif Nourrir a annoncé un rassemblement ce mardi devant l'Assemblée nationale aux côtés de scientifiques et de paysans. ■

CLARA GAZEL

REPORTAGE

LA CHRONIQUE SANTÉ DE CHRISTOPHE PRUDHOMME



ce qui n'est pas possible avec une médecine spécialisée qui multiplie les actes techniques, du fait de leur caractère très rémunérateur, sans aucune approche globale du patient prenant en compte ses particularités physiques mais aussi sociales et psychologiques. Il est essentiel que les parlementaires abordent la question d'un autre modèle que la médecine libérale, qui est celui des centres de santé avec des médecins et des professionnels salariés. Ce type d'organisation répond aux objectifs de travail en équipe et à la fin de la rémunération à l'acte, donc des dépassements d'honoraires. Alors, mesdames et messieurs les députés, ayez le courage de vous opposer au lobby corporatiste de représentants d'une profession très représentée dans l'Hémicycle, qui doivent enfin comprendre qu'ils ne peuvent plus décider seuls de leur mode d'exercice, car ils sont de fait des salariés indirects de la Sécurité sociale. D'autant qu'ils ne sont plus en phase avec les besoins de leurs patients, qui financent le système avec leurs cotisations sociales, mais aussi avec une partie de plus en plus importante des jeunes médecins qui aspirent à ces changements. ■

En finir avec la rémunération à l'acte

Depuis la fin du XX^e siècle. Les patients sont aujourd'hui majoritairement des personnes atteintes de maladies chroniques pour lesquelles l'objectif n'est plus de guérir mais de se maintenir dans le meilleur état de santé possible le plus longtemps possible.

Dans ce contexte, le médecin doit travailler en équipe avec d'autres professionnels de santé et la rémunération à l'acte n'est plus pertinente. Par ailleurs, la coordination entre les différents intervenants est essentielle,



Le 28 février 2024, l'auteur, dans son studio parisien. RENAUD KHANH/ABACA

La justice se penche sur le cas Bastien Vivès

PROCÈS À la demande de trois associations de protection de l'enfance, le tribunal de Nanterre va statuer sur les BD de l'auteur de *Petit Paul*. Lutte contre la pédopornographie contre liberté de création : les débats promettent d'être animés.

« **Q**uel âge a *Petit Paul* ? », « Magalie est-elle la représentation d'une adolescente ? », « La professeure est-elle une adulte ? ». Le 27 novembre 2023, dans les locaux de la brigade des mineurs, l'auteur de bandes dessinées Bastien Vivès est pendant cinq heures sous un feu nourri de questions. Saisie par le parquet à la demande de trois associations de protection de l'enfance, la capitaine de police veut établir le caractère

illicite de trois de ses albums. *Les Melons de la colère* et *la Décharge mentale*, édités chez les Requins marteaux, et *Petit Paul*, publié chez Glénat. Ils tombent, estime le parquet, sous le coup de l'article 227-23 du Code pénal, qui réprime « le fait, en vue de sa diffusion, de fixer, d'enregistrer ou de transmettre l'image ou la représentation d'un mineur lorsque cette image ou cette représentation présente un caractère pornographique ».

Une partie de la profession se mobilise pour dénoncer la « culture du viol qui imprègne le monde de la BD ».

Bastien Vivès, un pervers sexuel dont les éditeurs seraient les complices ? Deux ans se sont écoulés depuis cet interrogatoire. Et le procès qui s'ouvre ce matin devant le tribunal correctionnel de Nanterre place la justice dans une posture très singulière, celle du censeur. « C'est le retour de l'outrage aux bonnes mœurs. Comme si on effaçait plus d'un siècle de débats sur la liberté de l'art », observe Elsa Bourgoin, chargée de la coordination éditoriale aux

Requins marteaux. Fondée en 1991, structurée en association loi 1901, cette maison a écrit l'histoire de la BD alternative. Vendus sous blister, interdits aux moins de 18 ans, tous les albums de Bastien Vivès qu'elle édite appartiennent à une collection laboratoire, baptisée « BD cul », imaginée en 2010 dans un atelier d'artistes. « L'idée était de revisiter avec un regard d'auteur le vieux porno de gare », se souvient Fred Felder, un des artistes à l'origine du projet.

Dans un esprit décalé, ADN des Requins marteaux, cette collection « n° 1 de la BD indébandante » propose un pas de côté. Les tirages des 40 volumes parus culminent autour de 10 000 exemplaires – le plus vendu étant l'album d'Anouk Ricard Planplan culcul. Bastien Vivès s'est prêté à « l'exercice de style ». Une première fois avec les *Melons de la colère*, en 2011, « un Chabrol porno », selon Felder, pour lequel l'éditeur a obtenu le soutien du Centre national du livre (CNL). L'auteur de *Polina* (Casterman, 2011) remet le couvert en 2018, avec *la Décharge mentale*.

INCESTE, ABUS SEXUELS EN TOUT GENRE

Les éditions Glénat, la même année, lui proposent d'inaugurer, avec *Petit Paul*, leur propre collection « Porn'pop », confiée à Céline Tran, une ancienne star du X. Petit Paul, frère de Magalie dans les *Melons de la colère* – album contre lequel les poursuites ont été abandonnées –, utilise les mêmes ressorts grotesques, une fille aux seins énormes et un petit garçon au pénis disproportionné. Inceste, viol collectif, abus sexuels en tout genre : sous la forme de silhouettes en noir et gris, toute la fantasmagorie du porno y passe. Malgré une vente limitée à « un public averti », la visibilité que lui assure la maison Glénat vient doper une polémique née quelques années plus tôt sur les forums et les réseaux sociaux, dont Bastien Vivès était alors un adepte. Il y avait notamment déclaré : « L'incesto, ça m'excite à mort. » Il s'en était aussi pris violemment à Emma, l'autrice de *la Charge mentale* – « J'aimerais qu'un de ses gosses la poignarde (...) et qu'il se fasse enculer à chaque like. »

En novembre 2022, quand le Festival international de la BD d'Angoulême annonce l'exposition « Dans les yeux de Bastien Vivès », une partie de la profession se mobilise pour dénoncer la « culture du viol qui imprègne le monde de la BD ». Une pétition réunit plus de 100 000 signatures pour réclamer sa déprogrammation – l'expo sera finalement annulée. Dans la foulée, plusieurs associations de protection de l'enfance portent l'affaire en justice. Les trois ouvrages incriminés ont pour thèmes centraux « l'incesto et la commission d'abus sexuels sur mineurs », dénonce ainsi Innocence en danger, qui y voit « une banalisation », voire « une provocation » à la commission d'actes délictueux et criminels. « Ces ouvrages présentent une image dégradante des mineurs, qui sont soumis à des traitements inhumains et crus », poursuit l'association dans sa plainte, déplorant que *Petit Paul* soit « contraint ■■■

■■■ de supporter les assauts sexuels de sa sœur », cette dernière n'existant « qu'à raison de sa poitrine hors norme ».

« Une confusion totale entre fiction et réalité », s'insurge M^e Richard Malka. Défenseur de Charlie Hebdo dans le procès des caricatures de Mahomet, l'avocat de Bastien Vivès et des éditions Glénat rappelle que le parquet, saisi d'une première plainte en 2019, l'avait classée sans suite – la magistrate autrice de ce classement est d'ailleurs citée comme témoin à l'audience. « Que s'est-il passé entre-temps ? Quel élément nouveau justifie un tel revirement ? » Qualifiant les associations requérantes de « ligues de vertu, notoirement proches de l'extrême droite », le pénaliste s'interroge : « C'est cela, la défense des mineurs ? Se préoccuper davantage des enfants irréels que des enfants réels ? »

POURSUITES EN CASCADE

Sommé en garde à vue de subir une expertise psychologique – à laquelle il se refuse –, Bastien Vivès a été inscrit après prélèvement ADN au fichier des délinquants sexuels. « Je suis un auteur de BD. Je ne suis pas là pour panser les plaies de la société ou œuvrer pour la morale », réagissait-il à l'annonce de son procès, en février. L'audience, espère son avocat, pourrait se retourner contre ses poursuivants. Sous couvert de protection de l'enfance, certaines associations multiplient ces dernières années les attaques contre les artistes. En 2023, Innocence en danger portait plainte contre le palais de Tokyo pour faire retirer un tableau de l'artiste Miriam Cahn dénonçant les viols dans le contexte de la guerre en Ukraine. L'association est aussi à l'origine de poursuites contre le collectif « undergraphique » le Dernier Cri, à Marseille, finalement relaxé l'an dernier. « Les associations pensent que si on ne représente plus le mal il n'existera plus, c'est complètement idiot, raille Richard Malka. Jusqu'à présent, la justice a tenu bon, la liberté de création l'a emporté. Mais jusqu'à quand ? » ■

ÉLISABETH FLEURY ET LUCIE SERVIN

« Être féministe, ce n'est pas vouloir la censure, qui est un instrument de pouvoir »

Pour l'autrice Marie Bardiaux-Vaïente, le débat sur les œuvres pornographiques de Bastien Vivès doit s'accompagner d'une réflexion politique sur le conditionnement des imaginaires.

Marie Bardiaux-Vaïente, scénariste et historienne spécialiste des questions de justice, est aussi une militante féministe anticarcérale et abolitionniste. En 2015, elle participait à la création du Collectif des créatrices de bande dessinée contre le sexism.

Souhaitez-vous l'interdiction des livres de Bastien Vivès ?

Non. La liberté d'expression est un droit fondamental. La liberté artistique doit être le plus large possible. Critiquer et protester n'est pas interdire. En 2022, quand le FIBD (Festival international de la bande dessinée d'Angoulême) a choisi de célébrer cet auteur en lui offrant une « carte blanche », ma position n'était pas de demander l'annulation de son exposition, mais bien d'interroger les pouvoirs publics et la direction du festival sur les motivations d'une telle mise en lumière.

La censure, c'est un instrument de pouvoir. C'est Donald Trump, aux États-Unis, qui interdit les études sur le genre, le climat et les discriminations sur le plan scientifique. C'est *Maus*, d'Art Spiegelman, et le *Journal d'Anne Frank* retirés des bibliothèques publiques états-unaises. C'est la droite radicale qui demande en France l'interdiction des livres d'éducation sexuelle dans les écoles. N'oublions pas que la censure pour pornographie s'est aussi appliquée en 1978 à *Ah ! Nana*, le premier magazine féministe français réalisé uniquement par des autrices



FRANCESCO MANTOVANI

de BD, pour un numéro qui traitait de l'inceste. Être féministe, ce n'est pas vouloir la censure.

En quoi l'œuvre de Bastien Vivès pose-t-elle problème ?

Elle s'inscrit dans la continuité historique d'un imaginaire misogyne dominant et perpétue les stéréotypes sexistes ancrés dans le milieu de la BD. En 1985, dans *le Monde*, les autrices Chantal Montellier, Florence Cestac, Jeanne Puchol et Nicole Claveloux publiaient déjà *Navrant*, un texte manifeste pour dénoncer l'hypersexualisation et l'objectivation systématiques du corps des femmes dans la BD. Il faut entendre le ras-le-bol. Ça fait plus de quarante ans que les autrices alertent sur la place des femmes dans la BD. Les critiques contre Bastien Vivès ne viennent pas de rien. Elles ont cristallisé autour de ce qu'il dessine, des propos qu'il a tenus publiquement

contre Emma, l'autrice de la BD sur la charge mentale, mais aussi à cause de l'hypervisibilité dont il a bénéficié dans les médias et les festivals.

Comment cette polémique prend-elle place dans les luttes féministes ?

Elle participe au débat politique sur le conditionnement des imaginaires, dans le contexte post-MeToo : l'invisibilisation des autrices, les comportements misogynes, les violences faites aux femmes et aux enfants. Le problème, c'est qu'en faisant de Bastien Vivès un martyr de la liberté d'expressions, le buzz détourne l'attention d'un questionnement légitime sur la responsabilité de la création et la présence écrasante de ce type d'images dans l'espace public et éditorial. À l'inverse, sur ces questions, le déni est massif, aujourd'hui encore, dans toutes les strates de la société. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR L. S.

Ca IRA!

MERCREDI 28 MAI 19H. LA GRANDE ÉMISSION DE l'Humanité

Les invités
Olivier Besancenot, Sara Forever et Vazek Tomi

twitch



GRÈVE AU COLLÈGE

Le personnel du collège Gérard-Philippe de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) était en grève ce lundi. L'intersyndicale (Unsa, FSU, CGT, CFDT) demande la réintégration de l'établissement dans le dispositif REP+ (éducation prioritaire).

LES TAXIS TOUJOURS MOBILISÉS

L'exécutif doit présenter, ce mardi, sa nouvelle copie sur la tarification des trajets sanitaires remboursés alors que les chauffeurs de taxi sont fortement mobilisés depuis la mi-mai. Le projet initial prévoyait 100 millions d'euros d'économie par an jusqu'à 2028.

Christophe Castaner, Muriel Pénicaud, Cédric O... On ne compte plus les responsables macronistes qui ont fait le choix de se reconvertis dans le privé, avec tous les risques de conflit d'intérêts que cela comporte. Ex-ministre de l'Intérieur, le premier a été embauché comme conseiller par l'entreprise chinoise de fast-fashion chinoise Shein ; ancienne ministre du Travail, la deuxième a intégré le conseil d'administration du géant de l'enseignement privé Galileo à sa sortie du gouvernement ; ancien secrétaire d'État au Numérique, le troisième a posé ses valises comme lobbyiste dans une start-up d'intelligence artificielle.

Ce ne sont pas des cas isolés : selon un rapport de l'Observatoire des multinationales publié ce mardi, 34 % des ministres et secrétaires d'État des quinquennats d'Emmanuel Macron venaient du monde des grandes entreprises à l'été 2023, et 51 % de ceux qui avaient quitté le gouvernement ont rejoint le secteur privé. Il faut dire que les connivences entre secteurs public et privé constituent l'une des marques de fabrique du macronisme, dont le plus éminent représentant a fait ses classes au sein de la banque d'affaires Rothschild avant d'entrer à l'Élysée...

« Emmanuel Macron n'est certes pas le premier dirigeant de la République à pratiquer

l'échangisme public-privé », note l'observatoire, qui rappelle que d'anciens ministres de François Hollande sont eux aussi partis dans le secteur privé, à l'image de Myriam El Khomri, qui a créé une société de conseil. Néanmoins, « on peut considérer qu'un pas a bien été franchi en 2017, selon les auteurs du rapport. Jamais l'échangisme entre l'État et les milieux d'affaires ne s'était trouvé à ce point normalisé ».

Ce mélange des genres dépasse de loin le seul cadre du macronisme : l'Observatoire des multinationales a passé au crible plus de

500 cas de « portes tournantes » (le fait pour un responsable public de passer dans le privé et inversement) entre janvier 2022 et janvier 2025, soit un cas tous les deux jours. 78 % concernent des mobilités du public vers le privé, et 22 % dans le sens inverse.

RISQUES ÉVIDENTS DE COLLUSION

« La généralisation des portes tournantes est nocive pour la bonne santé de notre démocratie, rappellent les auteurs du rapport. Elles sont une source de multiples conflits d'intérêts qui alimentent la suspicion envers

les dirigeants politiques. Elles donnent aux acteurs privés un accès privilégié aux décideurs et aux informations qui leur permettent de peser plus efficacement sur les décisions. Elles favorisent les phénomènes d'entre-soi. »

Pour beaucoup de hauts fonctionnaires, une carrière parsemée de passages plus ou moins longs dans le secteur privé est devenue naturelle – de préférence en restant au sein du même secteur d'activité, d'où des risques évidents de collusion. Le rapport s'est intéressé aux cas où les anciens « régulateurs » deviennent « régulés », ou vice versa : c'est le cas dans 44 % des portes tournantes. « La conséquence, c'est que, lorsque les représentants de l'État s'assoient à la même table que les représentants de l'industrie qu'ils ont pour rôle de superviser et de réguler, ils se retrouvent souvent avec pour interlocuteurs... une majorité d'anciens collègues », note l'observatoire. Dans le détail, les secteurs les plus propices à ce jeu de chaises musicales sont l'éducation, la communication et l'aéronautique-armement.

La finance n'est pas en reste. Le rapport rappelle, à titre d'illustration, la trajectoire édifiante de Marie-Anne Barbat-Layani. « Après quatorze ans à la direction du Trésor puis trois ans aux « affaires européennes » du Crédit agricole (consistant à défendre à Bruxelles les intérêts de son entreprise), elle repart dans le public auprès du premier ministre François Fillon, relatent les auteurs. En 2014 (...), elle rejoint la Fédération bancaire française. La porte tourne à nouveau en 2019 lorsqu'elle rejoint le ministère de l'Économie. » Trois ans plus tard, elle est nommée par Emmanuel Macron à la tête de l'Autorité des marchés financiers. Et l'observatoire de conclure : « La régulation des entreprises bancaires est donc entre les mains de l'ancienne directrice de leur lobby. » ■



En 2024, l'ex-ministre de l'Intérieur Christophe Castaner a endossé le costume de conseiller pour l'entreprise chinoise Shein. ALAIN JOCARD/AFP

CYPRIEN BOGANDA

Gaza : le plan d'Israël pour contourner l'ONU

PROCHE-ORIENT

Sous couvert d'aide humanitaire, Tel-Aviv, avec l'accord des États-Unis, veut substituer aux Nations unies des compagnies privées. Un projet concocté par des décideurs politiques, militaires et financiers, comme l'a révélé le *New York Times*.



Contrôle des camions d'aide alimentaire au poste-frontière de Kerem Shalom. AMIR COHEN / REUTERS

La démission de Jake Wood de son poste de directeur exécutif de la Gaza Humanitarian Foundation (GHF, Fondation humanitaire de Gaza), annoncée dimanche 25 mai, soulève un certain nombre de questions sur les finalités de cette structure officiellement créée pour distribuer de l'aide à Gaza. Wood, un ancien marin américain, a expliqué qu'il n'était pas possible de mettre en œuvre ce plan « tout en respectant strictement les principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance ». Est-ce en lien avec ses précédentes déclarations dans lesquelles il affirmait : « Je ne participerai à aucun plan, à quelque titre que ce soit, s'il s'agissait d'une extension d'un plan de l'armée israélienne ou d'un plan du gouvernement israélien visant à déplacer de force des personnes n'importe où dans Gaza » ?

Ce qui n'a pas empêché la direction de la fondation d'affirmer que ses « camions sont chargés et prêts à partir. À partir du lundi 26 mai, la GHF commencera à livrer directement de l'aide à Gaza ». Lundi, toutefois, rien ne permettait de confirmer le lancement effectif de ces opérations. Dans la bande de Gaza, les Palestiniens manquent de tout – nourriture, eau, carburant et médicaments – après plus de deux mois d'un total blocage de l'aide humanitaire qu'Israël n'a que partiellement levé le 19 mai pour des livraisons au compte-gouttes. Moins de 5 % des terres agricoles de Gaza sont désormais cultivables et/ou accessibles, exacerbant encore le risque de famine, selon

le dernier bilan satellitaire, ce 26 mai, de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO).

Le départ de Jake Wood souligne la confusion qui règne autour de cette fondation, sa création et ses buts. D'autant que Trial International, une organisation non gouvernementale qui lutte contre l'impunité des crimes internationaux, a annoncé vendredi avoir demandé aux autorités suisses d'ouvrir des enquêtes administratives pour déterminer si GHF respectait le droit, notamment pour son recours prévu à des sociétés de sécurité pour transporter l'aide depuis les points de passage jusqu'à des sites de distribution. La fondation prévoit en effet de collaborer avec des entreprises privées américaines de sécurité et de logistique, UG Solutions et Safe Reach Solutions (SRS). Deux sociétés loin d'être inconnues. Safe Reach Solutions est dirigée par Philip Reilly, un ancien agent de la CIA (il avait entraîné les contras au Nicaragua au début des années 1980). SRS était notamment intervenue lors du cessez-le-feu à Gaza (de janvier à mars) pour contrôler les voitures palestiniennes qui

Selon Tom Fletcher, chef de l'aide humanitaire de l'ONU, ce plan « fait de la famine un argument de négociation ».

remontaient du sud au nord du territoire, officiellement pour vérifier si des armes n'étaient pas transportées. C'est dire si cette entreprise a d'excellents contacts avec les autorités israéliennes. Selon le démissionnaire Jake Wood, Safe Reach Solutions est désormais la principale société choisie pour sécuriser les sites de distribution de nourriture qui doivent être mis en place dans le sud de Gaza. Selon le site israélien Shomrim, centre pour les

médias et la démocratie en Israël, c'est le même avocat qui a procédé à l'enregistrement de la GHF et de SRS dans l'État du Delaware (un paradis fiscal), aux États-Unis.

NON-RESPECT DU PRINCIPE D'IMPARTIALITÉ

On voit mal comment Israël ne serait pas partie prenante d'une telle opération. « Les Israéliens vont être impliqués dans la fourniture de la sécurité militaire nécessaire, car c'est une zone de guerre, mais ils ne participeront ni à la distribution de la nourriture ni même à son acheminement dans Gaza », a jugé utile de préciser l'ambassadeur des États-Unis en Israël, Mike Huckabee. « La sécurité sera

prise en charge par notre armée et la distribution sera assurée par des compagnies privées américaines», a précisé l'ambassadeur d'Israël à Paris, Joshua Zarka.

En réalité, toute cette opération «humanitaire» pourrait n'être qu'une couverture. «Le New York Times a constaté que les grandes lignes du plan ont été discutées pour la première fois fin 2023, lors de réunions privées de responsables partageant les mêmes idées, d'officiers militaires et d'hommes d'affaires ayant des liens étroits avec le gouvernement israélien», écrit le quotidien. L'idée de ce groupe, qui s'est baptisé Mikveh Yisrael Forum, réside dans l'utilisation d'entrepreneurs privés pour distribuer de la nourriture à Gaza, ce qui permettrait de contourner les Nations unies, notamment l'Unrwa (l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens). Il existe donc une collusion entre les décideurs politiques, militaires et financiers, chacun y trouvant son intérêt, tous partageant la même vision d'un Israël colonisateur. D'ailleurs, les officiers de réserve à l'origine de cette initiative servaient sous les ordres du colonel Roman Gofman, maintenant secrétaire militaire de Benyamin Netanyahu. L'un des promoteurs de cette initiative, Yotam HaCohen, conseiller stratégique, a même publié une partie de ses idées en la matière dans le journal du Dado Center, appartenant à l'état-major israélien, dont «la mission est de développer l'art opérationnel et la pensée systémique afin de les faire assimiler au sein de l'armée». Il y écrit notamment : «Israël coupera l'herbe sous le pied (du Hamas) une fois qu'il commencera à travailler directement avec la population civile, à gérer lui-même la distribution de l'aide et à assumer la responsabilité de construire le "jour d'après".»

On comprend mieux pourquoi l'ONU estime que la GHF ne respectait pas les principes «d'impartialité, de neutralité et d'indépendance». Lors d'une intervention devant le Conseil de sécurité, Tom Fletcher, chef de l'aide humanitaire des Nations unies, a expliqué les failles du plan initié par Israël : «Il entraîne de nouveaux déplacements. Il expose des milliers de personnes à des dangers... Il limite l'aide à une seule partie de Gaza, tout en laissant d'autres besoins urgents non satisfaits. Il subordonne l'aide à des objectifs politiques et militaires. Il fait de la famine un argument de négociation.»

Israël et les États-Unis n'ont pas abandonné l'idée de voir la Libye accueillir 1 million de Palestiniens. En échange de quoi, Washington débloquerait les milliards de dollars saisis après la chute de Kadhafi. ■

PIERRE BARBANCEY

Nicolas Maduro consolide son pouvoir au Venezuela

ÉLECTIONS Majorité absolue au Parlement, quasi-totalité des postes de gouverneur : la coalition gouvernementale a les coudées franches pour poursuivre son projet à l'issue du scrutin de dimanche, boycotté par une partie de la droite.

Dix mois après s'être imposé lors d'une élection présidentielle toujours objet de polémiques (lire notre édition du 8 août 2024), le «madurisme» a obtenu une écrasante victoire aux élections législatives et régionales, tenues ce dimanche lors d'un scrutin boycotté par la principale coalition d'opposition.

Le Conseil national électoral (CNE) du Venezuela a informé que le Grand Pôle patriotique (GPP), coalition de gouvernement dirigée par le Parti socialiste unifié du Venezuela, a balayé ses adversaires en obtenant 82,6 % des 5,5 millions de bulletins exprimés, laissant échapper un seul des 24 postes de gouverneur qui étaient en jeu ce dimanche 25 mai. Renforçant son assise territoriale, le GPP est ainsi parvenu à reconquérir trois régions et à élire pour la première fois un gouverneur pour le territoire de l'Esequibo, zone de 160 000 kilomètres carrés en litige avec la Guyane voisine.

«Une nouvelle victoire pour le projet politique révolutionnaire initié par Hugo Chavez et poursuivi par Nicolas Maduro», selon le média panlatino-américain

Telesur (proche du pouvoir), dans un contexte de défis économiques et diplomatiques ourdis principalement par Washington». Il est vrai que le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche a ravivé la stratégie de «pression maximale» visant à asphyxier économiquement le pays sud-américain.

LA DÉROUTE DU «FASCISME»

Au total, plusieurs milliers de candidats étaient en lice pour remporter les 260 postes de législateur régional, ainsi que les 285 sièges de l'Assemblée nationale. Un de ces derniers a été gagné par l'opposant historique Henrique Capriles, dont la participation à l'élection montre les profondes fractures qui divisent la droite. Alors que le CNE a annoncé un taux de participation de 42 %, la principale cheffe de l'opposition – l'ultradroitière Maria Corina Machado ayant appelé au boycott – assure que plus de 85 % des Vénézuéliens avaient refusé de participer à ce qu'elle a qualifié de «grande farce».

«Le chiffre de 42 % n'a rien de suspect», assure depuis Caracas Filip Ristic, spécialiste de l'Amérique latine et observateur électoral du scrutin, durant lequel il signale avoir constaté une «forte

mobilisation», principalement dans les centres de votation situés dans les quartiers populaires, historiquement acquis au chavisme. «Il représente d'ailleurs une hausse de 12 % par rapport aux dernières législatives (2020) : l'opposition d'extrême droite soutenue par les États-Unis a perdu de son pouvoir de «démobilisation»», analyse-t-il.

Si l'opposition a dénoncé des dizaines d'arrestations de ses leaders ainsi que de ses militants, le pouvoir a, de son côté, célébré la déroute du «fascisme» après avoir alerté sur un plan présumé ourdi par l'extrême droite visant à «saboter» les élections. Le 19 mai, le gouvernement avait déclaré que des ambassades, des commissariats, des hôpitaux, des infrastructures électriques ainsi que des «personnalités de la révolution et de l'opposition» étaient visés par des mercenaires en provenance de la voisine Colombie. Grande efficacité des services de sécurité vénézuéliens ou accusations infondées ? Le fait est que rien de tout cela n'a eu lieu, et le président Maduro a pu se vanter de «la victoire de la paix et de la stabilité pour tout le Venezuela». ■

LUIS REYGADA

J'ai la haine. Nous aurions pu éviter cette annonce épouvantable du chef des opérations humanitaires de l'ONU. La semaine dernière, Tom Fletcher annonçait que 14 000 bébés mourraient dans la bande de Gaza si l'aide humanitaire n'arrivait pas. Mon cerveau sidéré a tenté de se représenter cette abomination. 14 000, c'est le nombre de bébés qui naissent en France en une semaine, c'est l'équivalent de 560 classes de primaire ou de 280 autocars remplis d'élèves, c'est deux Zénith de Paris combles, c'est plus de 100 fois le nombre de victimes des attentats du 13 novembre 2015...

En consultant le communiqué de l'ONU, un autre chiffre me frappe : 71 000 enfants de moins de 5 ans souffriront de malnutrition aiguë dans les prochains mois si rien n'est fait. Le même jour, j'ai vu la vidéo d'une petite fille de 8 ans qui a perdu presque tous ses cheveux, traumatisée par le bombardement de la maison de ses voisins. Elle pleurait parce qu'elle ne peut plus se coiffer. Et comme j'ai «liké», alors que j'ai la haine, mon sinistre algorithme me propose encore plus de contenus associés au mot «génocide». Annick Kayitesi-Jozan, rescapée

REGARD SUR LE MONDE, LA CHRONIQUE DE CHARLOTTE RECOQUILLON



JULIEN JAUIN/HANS LUCAS

La haine

du génocide des Tutsis du Rwanda, n'aime pas ce mot. Au micro de France Inter, elle explique : «Je n'aime pas le mot "génocide". Il ne dit pas que j'ai dû nettoyer le sang de ma mère... et il ne dit pas le trou noir dans lequel ça nous a plongés.» Et je tente alors de me représenter ces 14 000 bébés... Ils vont mourir dans les bras de quelqu'un ? J'ai tellement la haine. Sur Instagram toujours, un soldat israélien publie ses réflexions et nourrit son illusion d'armée la plus morale du

monde. Sur une photo, il donne de l'eau à un enfant palestinien malgré «(s)on désir de vengeance» (apparemment c'est une preuve d'humanité et de grandeur d'âme) puis il médite sur le fait que «cet enfant le haïra sûrement en grandissant et qu'il peut-être de nourrir le prochain terroriste». Oh, après avoir méticuleusement exterminé son peuple, tu penses ?! Même moi, je te hais. Et l'écrasement de toutes les critiques n'y changera rien. Aux États-Unis, le think tank conservateur Heritage Foundation a élaboré une «stratégie nationale pour combattre l'antisémitisme», le «projet Esther». Dans ce document élaboré à la suite du 7 octobre, tous les activistes et organisations sont présentés comme des membres d'un «réseau global de soutien au Hamas». Cela permet aux autorités de démanteler l'ensemble du mouvement pro-Palestiniens : expulsions des non-citoyens, poursuites judiciaires, suspension des professeurs critiques du génocide, purge et censure des réseaux sociaux... Plus de la moitié de leurs propositions ont été reprises par les républicains depuis l'arrivée de Trump à la Maison-Blanche. J'ai la haine. ■

A-t-on trouvé des traces de vie sur Mars ?

ASTROCHIMIE Une étude dirigée par la chercheuse du CNRS Caroline Freissinet a permis de détecter les plus grosses molécules identifiées à ce jour sur la planète rouge. Un indice possible de son habitabilité il y a 3,7 milliards d'années.

Une équipe internationale de chercheurs français, américains, espagnols et mexicains a découvert, dans un échantillon de roche martienne prélevé il y a douze ans par le rover Curiosity, les plus longues molécules organiques identifiées sur la planète rouge. Ces molécules sont des indices possibles de formes de vie passée sur Mars, expliquent les scientifiques dans un article publié dans la prestigieuse revue *Pnas* (comptes rendus de l'Académie des sciences des États-Unis). Ce sont des suites d'hydrocarbures vieilles de plusieurs milliards d'années qui pourraient présenter des caractéristiques analogues aux acides gras produits sur Terre par l'activité biologique quand la vie y est apparue. « *Cette découverte est majeure*, explique Caroline Freissinet, chercheuse au CNRS et première auteure de l'article, puisqu'il s'agit des plus grosses molécules découvertes sur Mars. Trouvées dans une roche datant de 3,7 milliards d'années, ces molécules ont le même âge et ont été piégées dans la roche à une époque où l'eau coulait abondamment sur Mars et où les conditions étaient favorables pour que la vie apparaisse (1). »

L'astromobile Curiosity de la Nasa explore depuis 2012 les environs du cratère Gale, large de 180 kilomètres de diamètre, situé au pied du mont Sharp. Ce cratère a hébergé de grandes quantités d'eau liquide. « *On y trouve le fond d'un ancien lac, ou encore des traces de rivières qui ont coulé il y a plus de 3,5 milliards d'années*, précise Caroline Freissinet. À cette époque, Gale réunissait toutes les conditions d'habitabilité : de l'eau liquide, de la matière organique, de l'énergie, des conditions physico-chimiques clémentes. »

Le rover a réalisé 42 forages, a récolté des échantillons, les a enregistrés et analysés sur place. Ainsi a-t-il examiné dans son minilaboratoire embarqué SAM (Sample Analysis at Mars) un morceau de 135 grammes de roche riche en argile prélevé sur un site appelé « Cumberland ». SAM, de fabrication franco-américaine et cofinancé par le Centre national d'études spatiales, est équipé d'un spectromètre de masse et d'un chromatographe en phase gazeuse permettant d'analyser les molécules présentes dans les échantillons collectés.

« *Dans SAM, ajoute Caroline Freissinet, tout est automatisé : l'échantillon est chauffé, et les molécules extraites sont envoyées dans un système de séparation puis d'identification moléculaire.* » Ce laboratoire miniature peut ainsi analyser des échantillons du sol martien conservés dans la capsule. À la demande de chercheurs français du CNRS, SAM a procédé à une analyse qui a mis en évidence de longues chaînes carbonées. Trois types de molécules organiques, des hydrocarbures saturés composés d'atomes de carbone consécutifs et d'hydrogène. Préservées dans les anciennes roches martiennes, ces molécules organiques pourraient être des biosignatures chimiques et constituer un témoignage de l'habitabilité passée de Mars.

PROCHAINE ÉTAPE, RAMENER DES ÉCHANTILLONS

La première origine possible de ces longues chaînes d'hydrocarbures pourrait être une transformation chimique qui, à partir de carbone et d'hydrogène, produit des acides gras, présents dans les graisses animales ou les huiles végétales. Dans ce cas, ces molécules ne seraient pas d'origine biologique, mais chimique, et il n'y aurait pas de forme de vie passée. Mais la seconde possibilité est que ces acides gras, résultant de processus biologiques, soient des restes dégradés de membranes de cellules vivantes bactériennes. Pour l'instant, il est impossible de trancher entre ces deux hypothèses. L'origine de ces molécules reste donc incertaine et la prudence demeure de rigueur. En effet, déclare Caroline Freissinet, « *nous ne sommes pas capables aujourd'hui de déterminer si les longues chaînes d'hydrocarbures détectées sur Mars sont d'origine biologique ou purement chimique* ».

Il faut donc encore analyser l'échantillon d'argile prélevé par Curiosity. Ce sera possible sur place en 2028, avec d'autres instruments d'analyse plus performants qui seront envoyés sur Mars au cours de la deuxième mission Rosalind Franklin (ex-ExoMars) de l'Agence spatiale européenne (ESA). Dans les années 2030, un programme joint Nasa-ESA de retour d'échantillons

« *Ces molécules ont été piégées dans la roche à une époque où l'eau coulait abondamment.* »

CAROLINE FREISSINET

martiens prélevés par un autre rover, Perseverance, permettra de les ramener sur Terre. « *Aujourd'hui, ajoute Caroline Freissinet, nous n'avons exploré Mars qu'en y allant. Mais la prochaine étape est de ramener "du Mars" pour l'étudier avec les techniques de pointe de nos laboratoires.* »

Quels que soient les résultats des futures analyses, cette découverte ouvre des perspectives prometteuses pour la recherche sur Mars. Et pas seulement !

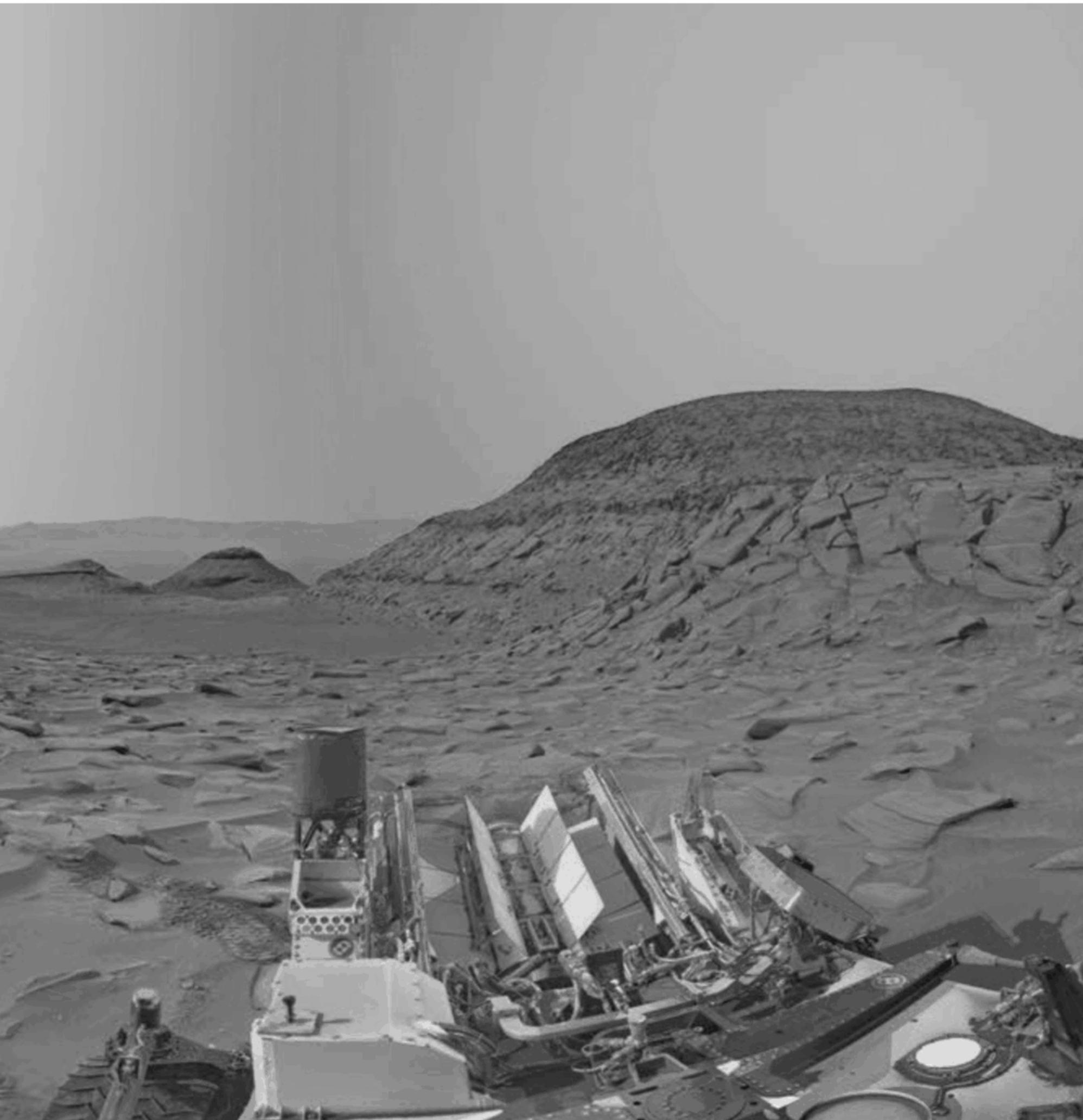
Caroline Freissinet étudie déjà « *les autres corps du système solaire qui sont susceptibles d'abriter la vie. Les satellites de Jupiter comme Europe, ou de Saturne comme Titan ou Encelade* ». Mais sans entretenir l'idée d'un ailleurs extraterrestre habitable. Face aux rêveries commerciales d'Elon Musk, la chercheuse rappelle que « *l'homme ne peut vivre durablement que sur Terre, ils ont coévolué ensemble pour être compatibles. L'homme n'est pas compatible avec Mars* ».

ANNA MUSSO

(1) Retrouvez l'intégralité de l'entretien de Caroline Freissinet sur l'Humanité.fr



Prise de vue du sol de Mars par l'astromobile Curiosity.



Le 8 avril 2023. Le véhicule de la Nasa explore depuis 2012 les environs du cratère Gale. ABACA

Il y a urgence pour la science

LIBERTÉS ACADEMIQUES La politique de l'administration Trump contre la recherche a été examinée au Sénat.

La commission de la Culture et de l'Éducation du Sénat français a eu l'idée d'organiser, le 21 mai, une table ronde sur « Les conséquences des attaques contre la science aux États-Unis ». Pour cela, elle avait invité quatre responsables d'institutions scientifiques : Dominique Costagliola (Inserm), Valérie Masson-Delmotte (CEA), Pascale Ultré-Guérand (Cnes) et Alain Schuhl (CNRS). Tous ont dressé un bilan accablant de la politique antiscience de l'administration Trump : coupes budgétaires, licenciements, arrêt de programmes de recherche, censures, interdictions, atteintes aux libertés académiques, etc.

Les intervenants ont souligné les répercussions de cette politique sur les coopérations européennes ou internationales et les menaces sur les grands programmes mondiaux. Ils ont insisté sur les graves dangers pesant sur les banques de données, entraînant une perte des connaissances et engendrant un « *autodafé numérique* ». Quant aux causes profondes de cette politique, plusieurs hypothèses ont été évoquées : les économies budgétaires, la volonté de faire taire des opposants ou une évolution de la société américaine vers l'irrationalisme. Comme l'a montré Valérie Masson-Delmotte, c'est aussi l'expression d'une volonté politique favorable aux intérêts économiques au détriment de la santé publique, de la protection de la planète et de l'environnement. Des mesures ont été proposées pour réagir aux effets négatifs de cette politique : accueil des scientifiques, aide aux doctorants, visa pour les chercheurs étrangers, protection des banques de données... ■

A. M.

Vous avez remarqué ? À dix petits jours d'intervalle ont été élus deux chefs d'État

de formation mathématique ! D'abord le nouveau pape, l'Américain Léon XIV, titulaire d'une licence de mathématiques ; puis Nicușor (« Nicushor ») Dan, professeur d'université et vainqueur surprise de la présidentielle roumaine. Il se trouve que Dan a été mon condisciple à l'École normale supérieure, au début des années 1990. Si on nous avait dit qu'un futur chef d'État se trouvait parmi nous, on n'aurait certainement pas pensé à cet étudiant à l'air rêveur et à la spectaculaire tignasse romantique. Un vrai « bestial » (fortiche, dans l'argot taupin), deux fois médaillé d'or aux Olympiades internationales de mathématique avec le score maximal – exploit réalisé par une poignée de personnes seulement dans l'histoire du concours. Père ouvrier, mère comptable : il incarnait la méritocratie scientifique roumaine. Et sa présence parmi nous, avec d'autres de ses brillants compatriotes, témoignait de la vieille et précieuse amitié intellectuelle franco-roumaine, qui s'est hélas délitée dans l'indifférence.



LA CHRONIQUE MATHÉMATIQUE DE CÉDRIC VILLANI

Mathématicien défiant les statistiques

De retour en Roumanie après sa thèse, avec d'autres camarades revenus de l'étranger, Dan fonda une École normale supérieure à Bucarest, sur le modèle des ENS de France et de Pise (cette dernière elle-même fondée sur le modèle français). Mais quelques années plus tard il s'engageait corps et âme pour la sauvegarde des bâtiments historiques de Bucarest, gagnant des dizaines de procès

contre des opérations immobilières véreuses. Son action est appréciée et, à la troisième tentative, le voilà maire de Bucarest. Encore quelques années et, à la présidentielle, il s'engouffre dans un trou de souris – deuxième place surprise au premier tour, à moins de 1 % devant le candidat chrétien-démocrate ; première place surprise au second tour, où il rattrape 20 points de retard sur le candidat d'extrême droite, du jamais-vu dans une démocratie depuis presque quarante ans.

Comment concilier ce parcours unique avec son profil politique plus conservateur que révolutionnaire ? Il y a un fil rouge dans son engagement passionné, la sauvegarde des traditions. Sauver la brillante école scientifique roumaine contre la fuite des cerveaux, sauver les monuments de Bucarest contre la corruption mafieuse, sauver la démocratie roumaine et le projet européen contre le péril techno-facho-populiste de Georgescu ou Simion. Un politicien amoureux des traditions, cela peut être rageant quand on veut faire bouger la société, mais peut-être un allié précieux quand il s'agit d'arrêter la vague noire des « prédateurs » brossés par Giuliano Da Empoli. ■

La vague de Matisse et celles du plastique

BIENNALE Alors qu'elle s'apprête à accueillir la troisième conférence des Nations unies sur l'océan, Nice nous plonge dans « La mer autour de nous ». Onze expositions pour une traversée des imaginaires. Et une alerte quant au désastre environnemental.

Nice (Alpes-Maritimes), envoyé spécial.

L

e titre de la grande exposition du musée Matisse de Nice, « Matisse Méditerranée(s) », avec 150 œuvres, parmi les 11 autres expositions de la Biennale des arts et de l'océan que propose la capitale de la Côte d'Azur jusqu'au mois d'octobre, ne doit pas faire illusion. D'une certaine manière, et pour le dire un peu comme une provocation, Matisse n'a jamais peint la mer. Le pluriel, d'ailleurs, le signale. Il y a pour lui la mer qu'on raconte dans le chant des sirènes lorsqu'il illustre *Ulysse* de Joyce, la mer comme une seule grande vague bleue (*la Vague*, 1952) ou comme deux grandes bandes bleues horizontales dans *les Baigneuses à la tortue* (1907-1908), la mer à travers les persiennes ou le cadre des fenêtres ouvertes... L'écrivain Francis Carco, dans *l'Ami des peintres* (1944), se rappelait ses paroles : « Vous souvenez-vous de la lumière qu'on voit à travers les persiennes ? Elle venait d'en dessous comme d'une rampe de théâtre. Tout était faux, absurde, épatait, délicieux »...

La mer n'en est pas moins partout dans la ville qui va accueillir, du 9 au 13 juin, en coorganisation avec le Costa-Rica, après New York en 2017 et Lisbonne en 2020, la troisième conférence des Nations unies sur l'océan pour laquelle 2000 scientifiques devraient être présents parmi 15 000 participants. Les accords de Nice, assure son maire, Christian Estrosi, seront le cadre dans lequel la communauté scientifique se rassemblera pour alerter et orienter



À gauche : *Intérieur à la boîte à violon* (Nice, 1918-1919), d'Henri Matisse. Ci-dessus : *Landed Here to Sea You, With All Our Very Breasts* (2023), de Laure Prouvost.

l'action des chefs d'État « pour le climat ». On se doit de relever l'optimisme du propos quand Donald Trump bannit le mot « climat » du vocabulaire des États-Unis, remet en question la recherche scientifique, lève le tabou sur la recherche pétrolière en grande profondeur, etc. Renaud Muselier, président de la région Paca, qu'il voit « aux avant-postes de la sauvegarde des écosystèmes marins », y réfléchit aussi sans doute et on ose espérer que cette inquiétante réalité ne sera pas occultée pendant le sommet.

C'est en tout cas autour de cet événement qu'a été pensée cette nouvelle biennale sur le thème « La mer autour de nous », avec le commissariat général d'Hélène Guenin et Jean-Jacques Aillagon, et la volonté d'orchestrer une traversée des temps et des imaginaires comme d'évoquer les menaces grandissantes sur les océans. On va ainsi, avec le musée de la Préhistoire Terra Amat, des conditions de l'installation des hommes préhistoriques, il y a 400 000 ans, sur une plage au cœur de la Nice d'aujourd'hui à la découverte au musée d'Archéologie du patrimoine sous-marin avec les multiples fouilles des épaves antiques comme du casino disparu pendant la Seconde Guerre mondiale. On découvre, bien sûr, à la Villa Masséna, une histoire brillamment illustrée par de nombreux documents, peintures et aquarelles, de la ville de Nice.

UN SQUELETTE D'OURSIN DE 9,5 MÈTRES

Le musée de la Photographie Charles-Nègre propose une exposition consacrée aux travaux de Laurent Ballesta, photographe et biologiste qui a dirigé déjà huit missions d'exploration des fonds marins ayant donné lieu à des documentaires pour Arte et National Geographic. Le même musée a ouvert sa galerie à la photographe Manon Lanjouère, qui a exploré les ravages du plastique dans les océans. Huit millions de tonnes par an se décomposant en minuscules particules échappant à toute récupération avec leurs conséquences pour la faune. Plus de 20 artistes interviennent à la Villa Arson, la grande école d'art de Nice, en liaison avec la Fondation Tara, et présentent « Becoming

« Vous souvenez-vous de la lumière qu'on voit à travers les persiennes ? Tout était faux, absurde, épatait, délicieux. »

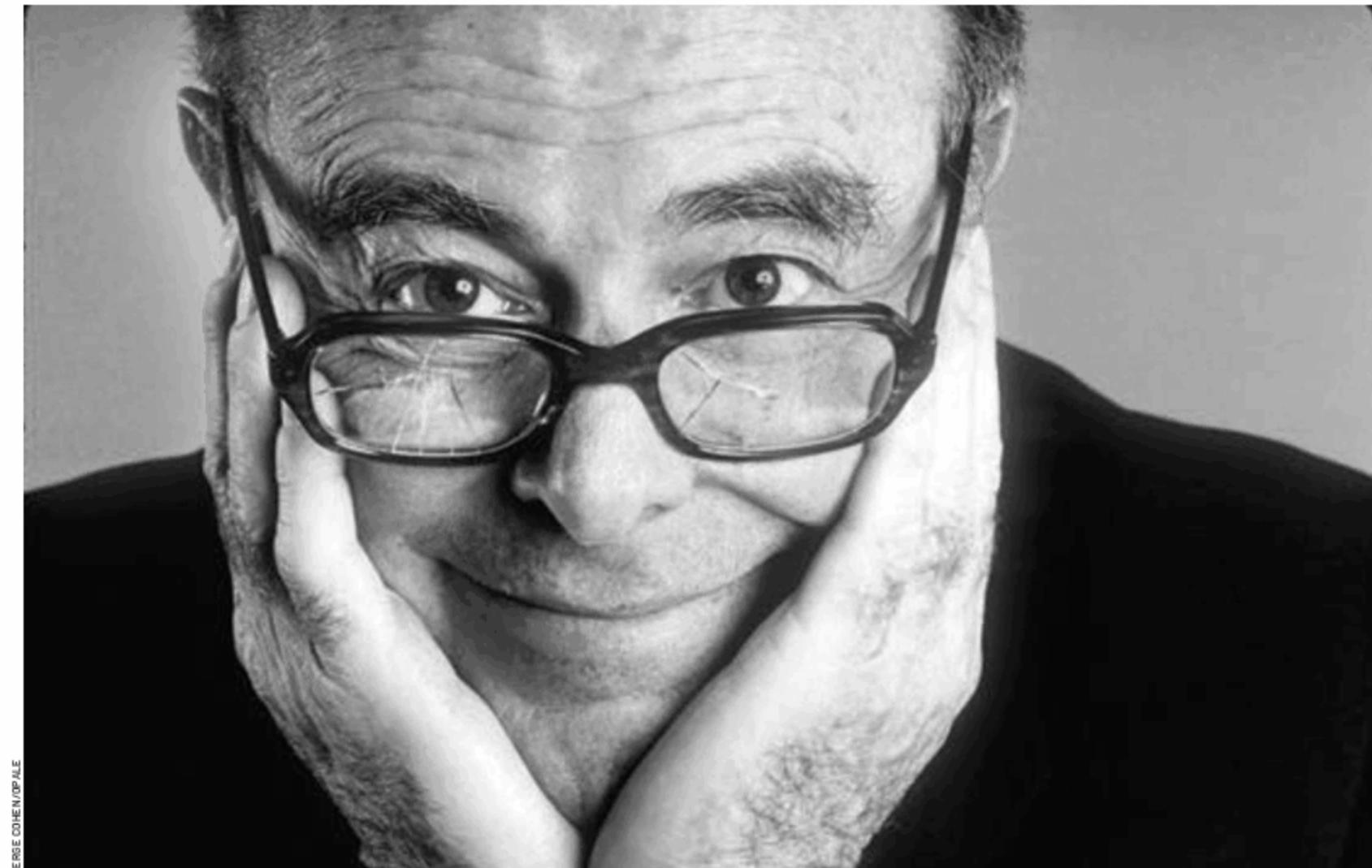
FRANCIS CARCO

végétations marines) voisinent avec les peintures dingues de Gustave-Adolphe Mossa... Un marathon d'expositions auxquelles il faut ajouter les installations en extérieur de Laure Prouvost avec une très grande pieuvre qui semble émerger d'une pelouse, du duo Choi + Shine qui a installé sur la promenade un squelette d'oursin de 9,5 mètres de diamètre réalisé avec des cordages tressés.

Mais c'est bien sûr, on y revient, par l'exposition Matisse qu'il faut commencer. C'est en 1917 qu'il s'est installé à Nice de façon quasi définitive, si l'on excepte ses nombreux voyages, dont celui qu'il fit en Polynésie où il avait rencontré le réalisateur Friedrich Murnau qui y tournait *Tabou*. Matisse, a-t-on dit, n'a jamais peint la mer. C'est dire que jamais il n'a voulu la représenter. Picasso non plus d'une autre manière quand il peint ses personnages devant la mer dans *la Flûte de Pan*. La peinture pour les grands peintres est une chose mentale. La Méditerranée est une histoire, des mythes, des rêves, aujourd'hui aussi un tragique cimetière marin et parfois une déchetterie. ■

MAURICE ULRICH

Catalogue Matisse Méditerranée(s), coédition In fine éditions d'art et le musée Matisse Nice, 220 pages, 39 euros.



Portrait de Marcel Ophüls en 1990. Un an plus tôt, il recevait l'Oscar du meilleur film documentaire.

Marcel Ophüls, le cinéma pour mémoire

DISPARITION Le réalisateur est mort dans sa 98^e année. Son film *le Chagrin et la pitié* a bouleversé le genre documentaire et le rapport du septième art à l'histoire.

Marcel Ophüls a 5 ans lorsque son père, le cinéaste Max Ophüls (1902-1957), quitte précipitamment l'Allemagne en 1933 après l'incendie du Reichstag. La famille, d'origine juive, s'installe d'abord en France avant de reprendre la route de l'exil vers les États-Unis. Marcel grandit à Hollywood et rêve de tourner des comédies façon Lubitsch, qu'il admire. Sa vie, faite d'exils et d'allers-retours entre l'Europe, les États-Unis et même le Japon, en décidera autrement.

C'est à la télévision qu'il fait ses classes auprès d'André Harris et Alain de Séoudy à l'ORTF d'avant-68, où les réalisateurs bénéficient alors d'une grande liberté dans le choix des sujets et la manière de les traiter. Avec ses deux compères, Marcel Ophüls participe aux grèves de 1968. Comme beaucoup de leurs collègues, ils sont renvoyés. Mais Marcel Ophüls a déjà le matériau du *Chagrin et la pitié*, amassé au fil de la réalisation de *Munich 1938*, ou *la paix pour cent ans*. L'ORTF refuse de produire le film, la Suisse et la République fédérale d'Allemagne (RFA) acceptent de le financer.

En 1969, le documentaire est diffusé à la télévision en RFA, en Suisse et au Royaume-Uni. L'ORTF n'en veut pas. Il faut attendre 1981 pour qu'il soit montré à la télévision française. Mais, par l'entremise de François Truffaut, le film obtient son visa d'exploitation et sort en avril 1971 dans un seul cinéma du Quartier latin, à Paris. Tourné en 16 mm, en noir et blanc, il dure 4 heures 20. Pourtant, la salle refuse tous les jours des centaines de spectateurs.

RÉVÉLER LES ANGLES MORTS

Le Chagrin et la pitié. Chronique d'une ville française sous l'Occupation va bouleverser à jamais l'art du documentaire, mais aussi le récit national sur cette période. Ophüls choisit Clermont-Ferrand et, à travers des entretiens qu'il mène tambour battant, laisse éclore la parole, images d'archives à l'appui. Ce n'est pas une juxtaposition de témoignages mais une mise en perspective, un chassé-croisé, qui permettent au spectateur de saisir la complexité et le contexte, de ressentir au plus près la façon dont les uns et les autres ont pu vivre, résister ou collaborer.

Cette entreprise va se heurter à la légende gaullienne (et communiste) d'une France résistante. ■

Ses détracteurs, et ils sont légion, estimeront qu'Ophüls aurait privilégié la parole collaboratrice. Procès injuste. Toute son œuvre a été traversée par les grandes préoccupations du siècle, le nazisme, l'exil. *Le Chagrin et la pitié* révèle les angles morts de l'histoire. Le film comme tous ceux qu'il a réalisés, que ce soit *The Memory of Justice (l'Empreinte de la justice)*, en 1976, ou *Hôtel Terminus. Klaus Barbie, sa vie et son temps*, Oscar du meilleur film documentaire en 1989, l'attestent. Le cinéma de Marcel Ophüls fabrique de la mémoire, éclaire la mémoire, donne de la chair et du sang à la mémoire. *Le Chagrin et la pitié* et *Nuit et brouillard*, d'Alain Resnais, en 1956, ont ouvert la voie à d'autres réalisations, *Shoah* (1985), de Claude Lanzmann, ou *Lacombe Lucien*, de Louis Malle (1974).

Marcel Ophüls n'est pas que le cinéaste d'un seul film mais *le Chagrin et la pitié* a marqué à jamais l'art du documentaire. Ami de Godard et de Wiseman, il réalise encore *Un voyageur*, présenté à Cannes en 2013 à la Quinzaine des réalisateurs, sorte de carnet de voyage intime, autobiographie d'une vie de cinéaste et de grand cinéphile. ■

MARIE-JOSÉ SIRACH



Les interprètes semblent minuscules face à l'immensité du tissu qui envahit la scène.
REINOUT HIEL

L'artiste Miet Warlop crée un Goliath en soie

PERFORMANCE Trois ans après *One Song*, la plasticienne flamande présente *Inhale Delirium Exhale*, bataille des corps contre des kilomètres de tissu, à l'affiche du Tandem, à Douai.

L'artiste flamande Miet Warlop nous avait laissés avec le souvenir du très beau *One Song*, performance tonitruante en forme de concert-expiatoire créée en 2022 au Festival d'Avignon. Le retour de l'artiste pluridisciplinaire avec *Inhale Delirium Exhale*, quelques mois après l'annonce de son élection pour représenter la Belgique à la Biennale de Venise en 2026, affirme l'intégration de sa posture de plasticienne à l'intérieur du geste scénique. Dans le précédent spectacle, les interprètes donnaient des muscles, jouant en boucle un morceau de pop tout en s'adonnant à des exercices sportifs, une heure durant. Ici, c'est le dispositif lui-même qui montre les siens : 3 kilomètres de soie et autant de cachemire pour une performance qui remet au jour la primauté de l'objet dans le processus scénique.

La pièce s'ouvre sur une belle vision : deux êtres agenouillés jouant un jeu de main avec des gants en céramique, sous les cintres abaissés. En s'entrechoquant, les mouvements se cassent. Il ne reste bien-tôt plus qu'un tas de brisures sur le sol. C'est le calme avant la tempête, l'insouciance avant le chaos, mais la casse annonce déjà la déferlante à venir. Quand les cintres remontent, c'est toute la machine qui se met en branle. Elle ne s'arrêtera plus jusqu'à la fin du spectacle.

UNE LUTTE EXISTENTIELLE

Un bandeau bleu tombe du ciel, puis d'autres, blancs, et peu à peu la palette s'élargit, les étoffes traversant l'espace à la verticale pour joncher le sol, alors que les performeurs s'exhortent à déplacer, débarrasser, replier ou enruler les

Ici, le jeu kinésique et rythmique entre en tension avec le théâtre d'images.

bandes de tissu coloré sur leurs tubes, venant parfois les déployer dans les gradins. La bataille de ces six interprètes minuscules face à l'immensité du tissu tient du défi physique, leitmotiv de l'œuvre très spor-

tive de Miet Warlop. Elle est aussi la figure, comme en tragédie, d'une lutte existentielle, puisqu'ils agissent souvent, chez l'artiste, d'opposition entre la vie et la mort. Ici, les corps n'ont le choix que de s'agiter face à des forces qui les dépassent et qui tournent sans elles comme une machine infernale. Quand le plateau passe tout entier au rouge et que des tubes percutent le sol, c'est l'idée même de catastrophe qui est en jeu, dépassant les résonances forcément lacunaires avec l'actualité des zones de conflit.

Ici, le jeu kinésique et rythmique entre toutefois en tension avec un autre mode, celui du théâtre d'images. C'est une

silhouette prise dans un rideau noir, les traits moulés par le tissu sous l'air d'un gros ventilateur, qui enfile, à l'aveugle, deux escarpins vernis. C'est un corps qui ne cesse d'apparaître et disparaître sous la houle d'un immense carré de soie bleue, dans un jeu de prestidigitation hypnotisant. Ces visions de blockbuster qui assument le côté kitsch de la soie sont là pour subjuguier. Mais elles menacent aussi de figer la pensée et d'aplatiser les sens. À sa création au Kunstenfestivaldesarts, il manquait à la représentation le nerf suffisant pour aller au-delà de la démonstration esthétique et rendre au spectacle son double fond tragique, voire mystique. À Douai, avec ce grand spectacle, le défi est relancé pour deux soirs. ■

SAMUEL GLEYZE-ESTEBAN

Inhale Delirium Exhale, les 27 et 28 mai à l'hippodrome de Douai, puis en tournée au Festival d'automne, à Paris.

Notre code génétique, un eldorado pour les capitalistes

TÉLÉVISION Les tests ADN grand public séduisent des millions de personnes. Mais derrière cela se cachent une collecte massive de données et des promesses médicales parfois trompeuses.

ADN business, la face cachée des tests grand public,
Arte, 21 heures

Dans la Silicon Valley, un proverbe dit : « Si c'est gratuit, c'est que c'est vous le produit. » Depuis une vingtaine d'années, de nombreuses sociétés proposent au grand public des kits de tests ADN. Le succès est fou : 50 millions de personnes auraient déjà succombé à la tendance. Les utilisateurs y voient un moyen simple de retrouver des membres de leur famille, connaître leurs origines géographiques, ou encore leur vulnérabilité à certaines pathologies. Paul Verdu, généticien des populations, met en avant deux principaux problèmes : « La génétique est une science de statistiques, il ne s'agit que de probabilités. Et la base de données ne prend en compte que les vivants, ceux qui ont déjà réalisé un test. » Mais le problème va au-delà de la fiabilité scientifique. Le business des tests ADN grand public est en réalité une gigantesque opération de récolte de données.

Charles Seife, auteur et professeur de journalisme, a suivi le développement de ce business : « Les prix des tests ont chuté d'année en année. Il était évident que ce service n'était pas leur seule source de revenus. » La logique est simple : plus de gens réalisent des tests, plus la base de données s'enrichit ; plus les clients ont des chances de trouver des gens qui partagent leur ADN, plus ils se font tester. La banque de données s'élargit encore et encore et finit par être vendue. En 2018, la société pharmaceutique britannique Glaxosmithkline a investi 300 millions de dollars dans la société de tests ADN 23andMe. Son but ? Se servir de ces données pour développer des médicaments.

DÉRIVE DE L'AUTOGESTION DE LA SANTÉ

Au-delà de ce business peu éthique, les tests ADN grand public concurrencent ceux réalisés par des professionnels de la santé et posent de réels problèmes sanitaires. Notamment ceux proposés par la société 23andMe, spécialisée dans les tests génétiques dédiés aux diagnostics de



Olivier Toscer alerte sur les dérives du business des tests ADN à travers une enquête remarquable.

maladies : être porteur de certains gènes augmente le risque de développer tel ou tel cancer. La dérive ? Une autogestion de sa santé, sans consultation de professionnels. En Nouvelle-Zélande, des assurances-santé demandent même à leurs clients les résultats de ces tests avant souscription. Elles veulent exclure les personnes dont la génétique augmente leur risque de développer certaines maladies. Le journaliste Olivier Toscer signe un film enquête passionnant, dans lequel avocats, médecins, chercheurs, sociologues alertent sur ces dérives, concernant tant la protection des données que le futur de la médecine. ■

HONORINE LETARD

PROGRAMME TÉLÉ



La Plus Précieuse des marchandises,
Canal Plus, 21 h 10

Dans une forêt polonaise, pendant la Seconde Guerre mondiale, un bébé est jeté d'un train, qui emmène « lessans-coeur » vers l'inconnu. Une bûcheronne recueille l'enfant, contre l'avis de son mari. Parallèlement, ce récit animé suit le père de l'enfant dans les camps de concentration. Michel Hazanavicius réussit une merveille avec notamment Jean-Louis Trintignant en narrateur. ■



Journalistes sous pression, Arte, 0 h 5

La liberté de la presse est attaquée tous azimuts en Europe. Ce film dresse un état des lieux très inquiétant, entre les assassinats de Jan Kuciak et de sa fiancée en Slovaquie, de Daphne Caruana Galizia à Malte, les écoutes illégales en Grèce ou les gardes à vue de journalistes en France pour atteinte au secret d'État. En quinze ans, la situation de la presse, de l'information et donc de la démocratie a basculé. ■

De Cannes au Mont-Saint-Michel en partant de rien

TÉLÉVISION Nans et Mouts ont inventé un concept simple et efficace : compter sur la générosité d'autrui pour arriver à destination.



Nus et culottés, objectif Le Mont-Saint-Michel,
France 5, 21 h 5

La série *Nus et culottés* revient avec un nouvel épisode dans lequel Nans (Nans Thomasset) et Mouts (Guillaume Tisserand-Mouton) vont à la conquête du Mont-Saint-Michel. Les deux aventuriers partent nus de l'île Sainte-Marguerite au large de Cannes pour se rendre à destination, avec un rêve : organiser un concert volant au-dessus de l'îlot. Pendant ces deux semaines de voyage, le duo vit de ses rencontres : d'un chef

de restaurant sur l'île Sainte-Marguerite jusqu'à une cantatrice bretonne. Nans et Mouts entament leur aventure avec comme seul équipement trois petites caméras et un drone.

Sans équipe technique, sans vêtements et sans argent, ils s'en remettent à la générosité des gens. Avant même d'arriver sur le continent, le premier à les accueillir est Manu. Il tient un restaurant sur l'île et accepte de leur offrir leur premier repas puis les héberge ensuite pour la nuit.

REDONNER ESPoir EN L'HUMANITÉ

Une fois arrivés à Cannes, ils rencontrent Monika et son mari, touristes originaires de Suisse. Au cours de la soirée, Monika fait le récit, de façon très touchante, des violences

qu'elle a endurées de la part de son ancien conjoint.

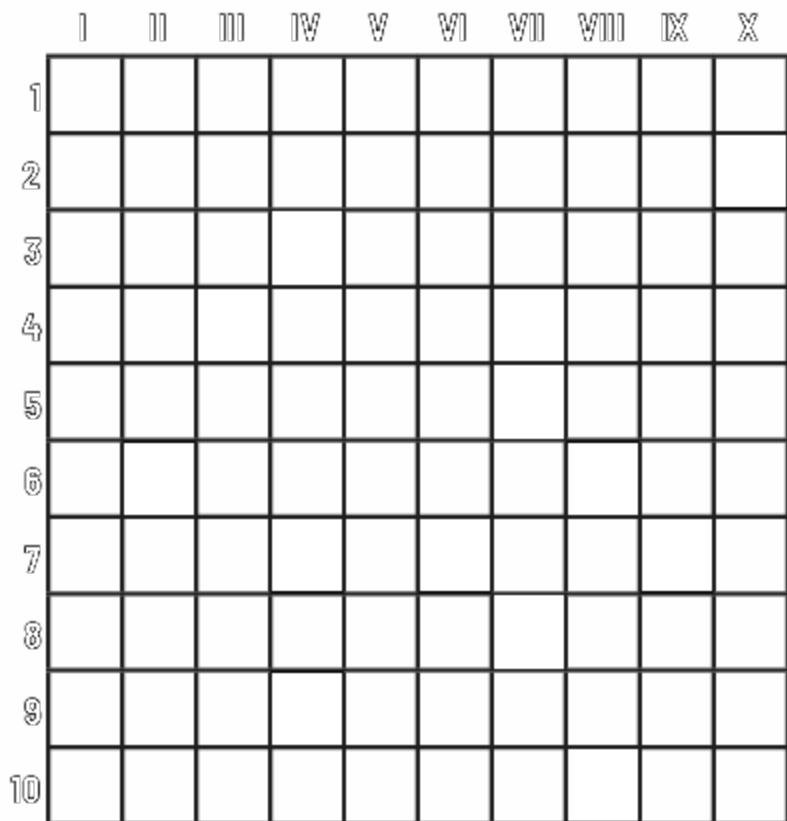
Au fil de trajets en stop et d'errances pour trouver un logement, les deux compères croisent nombre d'inconnus à l'histoire riche. À l'instar de Ghislain, qui les conduit de Montélimar à Brioude et finit par accepter de les rejoindre pour leur concert volant, malgré son vertige. Ou Titi, pilote de montgolfière avec qui va s'organiser l'étape finale de leur périple.

Cette idée de partir « nus et culottés » vient, chez Nans et Mouts, de l'envie de se reconnecter avec ceux qui les entourent. Dans un monde fracturé, l'émission, depuis 2012, est une petite bulle de générosité, un triomphe de l'altruisme sur l'égoïsme. ■

CHARLIE BARREIRA

Carnet

Martine Nativi est décédée à l'âge de 74 ans. Elle avait demandé à être endormie au service de soins palliatifs. L'espérance qui avait animé la vie d'une militante engagée à la JC, puis au PCF, depuis toute jeune jusqu'à tout récemment, elle ne l'avait plus pour elle, mais elle la gardait pour ce monde qui va s'obscurcissant, auquel elle consacra les dernières attentions de son départ. À ses obsèques, pas de fleurs : elle a demandé à déposer des dons pour Gaza. Conseillère municipale respectée de sa ville de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), militante féministe de toujours, soutien infatigable de Pinar Selek, pour laquelle elle a effectué plusieurs voyages à Istanbul alors que le cancer la fatiguait déjà trop. Syndicaliste CGT, elle a longtemps travaillé à Air France. Durant la dernière période, elle soutenait les initiatives d'Alternative communiste et de Nos révoltes, prenant ses distances avec le PCF. Ses obsèques auront lieu le 28 mai à 10 heures à l'Athénée de Cagnes-sur-Mer. À 13 h 30, selon ses dernières volontés, son départ sera, chez elle, l'occasion de moments partagés de joie et d'espoir. L'Humanité présente ses condoléances à sa famille et à ses proches.

MOTS CROISÉS N° 24 201 par Martial Dubois**HORizontalement**

1. Procédé de cimentation. 2. Artiste de variété qui pastiche des personnalités. 3. Point sensible, lorsqu'il blesse. Ravisantes. 4. Hep. Pièce de vaisselle. Trou-blé. 5. Rabâche. Aigre. 6. Planche ajoutée à un panneau pour l'élargir. À elle. 7. Pianiste français. Tantale. 8. Proches parentes. Atome. 9. En proie à une vive émotion. Degré d'intensité d'une expression musicale. 10. Insuffisances par rapport aux besoins. Psitt.

VERTicalement

1. Boire avec excès. 2. Sur le Missouri. Chérif. 3. Pouffe. Tampon qui indique le jour, le mois et l'année. 4. Ton de do. Chance. 5. Dégauchirent. 6. Singes. Romancier français. 7. Semblable. Il est venu d'une autre planète. Une forte carte. 8. Mille-pattes. Affluent du Rhône. 9. Mot prononcé par le prêtre pour inviter les fidèles à prier avec lui. Ville du Kirghizistan. 10. Qui évoque une époque révolue.

SOLUTION. HORIZONTALMENT. 1. Boire avec excès. 2. Sur le Missouri. Chérif. 3. Pouffe. Tampon qui indique le jour, le mois et l'année. 4. Ton de do. Chance. 5. Dégauchirent. 6. Singes. Romancier français. 7. Semblable. Il est venu d'une autre planète. Une forte carte. 8. Mille-pattes. Affluent du Rhône. 9. Mot prononcé par le prêtre pour inviter les fidèles à prier avec lui. Ville du Kirghizistan. 10. Qui évoque une époque révolue.

l'Humanité**Fondateur** Jean Jaurès**Directeur** Fabien GaySociété anonyme à directoire et conseil de surveillance. Société nouvelle du journal l'Humanité (SA 99 ans à compter du 1^{er} janvier 1957)**Capital social** 3 000 000 euros**Siège social** 5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX**Téléphone** 01 49 22 72 72**Service aux abonnés** Tél. : 0155 84 40 30

E-mail : relationlecteur@humanite.fr

Vente en kiosques

Gestion, réglage et promotion : agence Boconseil.

Tél. : 09 67 32 09 34.

E-mail : oborscha@boconseilame.fr

Vente militante 01 49 22 73 55**Publicité** Comédiance.

Olivier Valentin, président

Tél. : 01 49 22 74 51 (commerciale)

Tél. : 01 49 22 74 53 (annonces classées)

Tél. : 01 49 22 74 89 (annonces légales)

Directoire

Fabien Gay, président du directoire et directeur de la publication ;

Maud Vergnol, codirectrice de la rédaction ;

Anthony Daguet, secrétaire général et codirecteur de la publication

Conseil de surveillance

Jean-Louis Frostin, président

Actionnaires principaux SAS Fonds d'Humanité, Association des lectrices et des lecteurs de l'Humanité**Impression** POP (La Courneuve), SMP (Vitrolles), Nancy-Print, CILA (Nantes), MidiPrint (Gallargues)**Numeréro ISSN** 0242-6870**Dépôt légal** Date de parution**Commission paritaire** 1124 C 79615**Tirage du 23 mai 2025** 33 883 exemplaires

Imprimé sur des papiers produits en France, Belgique et Espagne - 60 % ou 100 % de fibres recyclées - IFDG. Eutrophisation PTot : 0,01 kg/tonne.

**LES VOYAGES
l'Humanité****Turquie
TRAIT D'UNION
ENTRE ORIENT
ET OCCIDENT**

DU 24 SEPT. AU 8 OCT. 2025 • À PARTIR DE 3 825 €*

LE +

Les visites se feront en présence de Pierre BARBANCEY, journaliste de l'Humanité ainsi qu'un accompagnateur LVI.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS**LVI - TLC VACANCES**

45, rue Gustave Nicolle 76600 LE HAVRE

Tél. 0235 21 82 44

www.tlcvacances.fr

* Tarif basé sur un groupe de 20 personnes payantes / Réduction de 5% sur le prix du voyage pour les abonnés de l'Humanité

**l'Humanité
magazine****l'Humanité.fr****Chine
CROISIÈRE
AU FIL DU YANGTSE**

DU 9 AU 20 NOVEMBRE 2025 À PARTIR DE 5 990€ TTC*

LE +

Avec vous à bord Dominique Vidal-Bari, ancienne correspondante de l'Humanité en Chine, elle donnera plusieurs conférences.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONSRivages du Monde
01 83 79 94 60**RIVAGES
DU MONDE**

www.rivagesdumonde.fr/croisières-partenaires/lhumanité

**l'Humanité
magazine****l'Humanité****Humanité.fr**



Recours au référendum: à quoi joue Macron? (2/2)

Le 13 mai, sur TF1, le président de la République a semblé hésiter encore une fois sur l'organisation de consultations des citoyens. Idée qu'il a rejetée fermement concernant le débat sur l'âge de départ à la retraite.

Le chef de l'État le promet depuis huit ans sans passer aux actes. Il instrumentalise cette disposition constitutionnelle, mais craint la souveraineté populaire.

En l'absence de majorité parlementaire, le président de la République dispose, selon notre Constitution, d'un nombre limité de pouvoirs propres. Strictement encadrés, certes, ils n'en sont pas moins considérables : dissolution, nomination du premier ministre, article 16... Il en est un autre, que plus des deux tiers des Français réclament, mais qu'Emmanuel Macron se refuse à utiliser depuis plus de huit ans : le référendum, outil démocratique majeur.

Huit ans qu'il en parle, qu'il l'envisage, qu'il le promet. Huit ans qu'il le repousse, tant il le redoute. Pourtant, à la veille de son interview fleuve du 13 mai, l'entourage de l'Élysée laissait croire à de grandes annonces... Il n'en fut rien. Une fois encore, le président a cultivé le flou, entretenu l'attente et esquivé le sujet. Au début de son premier mandat, depuis Versailles, il évoquait un possible référendum pour réformer les institutions. Lors de la crise des gilets jaunes, il l'envisageait à l'issue de son « grand débat ». En 2020, il l'annonçait pour inscrire dans la Constitution la protection de l'environnement. En ce début d'année, encore, il affirmait qu'il demanderait aux Français de trancher certains sujets déterminants. Ces intentions n'ont jamais franchi le seuil de l'acte. Pire : il a refusé d'accéder aux demandes de référendums d'initiative populaire (RIP) des représentants du peuple exprimées à travers des propositions de loi référendaires. De la privatisation d'Aéroports de Paris à la réforme des retraites, elles sont toutes venues s'abîmer sur les conditions beaucoup trop strictes posées par l'article 11 de la Constitution.



STÉPHANE PEU
Député PCF de Seine-Saint-Denis, coprésident du groupe GDR

PHILIPPE LABROUSSE/DIVERGENCE

Le chef de l'État avait le pouvoir de lever ces obstacles. Trop inquiet du verdict des urnes, il n'a jamais utilisé ce pouvoir. Il a confirmé cette crainte du peuple. Son refus catégorique d'organiser un référendum sur l'abrogation de la loi retraites et le fait qu'il envisage d'en organiser un sur l'aide active à mourir sont le symptôme de son rapport pathologique à la démocratie. Sa doctrine est claire : un refus d'user du référendum sauf s'il peut lui donner raison contre le Parlement. Une combinaison parfaite pour satisfaire son appétence pour le déni démocratique. Le référendum est un des derniers outils qui lui restent pour exister. Nous sommes prévenus, son usage sera dicté par son opportunisme. Soit pour vider la démocratie représentative de sa substance – en contournant un Parlement qui le contredit – soit pour nier la démocratie directe lorsqu'elle menace l'autorité du Prince.

Une telle instrumentalisation d'un outil constitutionnel puissant, garant de la souveraineté populaire, paracheve le traumatisme du référendum de 2005 sur le Traité constitutionnel européen. Vingt ans après, la rupture entre le peuple et les gouvernements ne cesse de s'approfondir. Cette parole trahie a laissé une trace indélébile dans la mémoire populaire. Ce comportement du président de la République ne fait que la raviver. Renouer avec le peuple, c'est lui accorder le droit de se prononcer, même et surtout si le résultat peut contredire le pouvoir en place. ■

Son usage de cet outil est le symptôme de son rapport pathologique à la démocratie.



À LIRE
Puissance publique contre les démolisseurs d'État, d'Émilie Agnoux, éditions de l'Aube, Fondation Jean-Jaurès, 2025

Plutôt qu'un référendum qui veut masquer l'irresponsabilité politique, nous avons besoin de méthodes plus délibératives et d'outils d'anticipation.

Plus que jamais, après l'intervention d'Emmanuel Macron le 13 mai sur TF1, nous avons le sentiment de naviguer à vue. L'orchestration de l'impuissance est totale. Résumons la problématique : des acteurs politiques qui se gargarisent d'eux-mêmes, des acteurs économiques déresponsabilisés de leur rôle social et réduits à de simples fonctions productives, des acteurs publics présentés comme étant les problèmes à résoudre, tout en précisant que les économies ne se trouveront pas à cet endroit.

Dans un monde complexe, il est illusoire d'espérer des solutions magiques, binaires.

Cette culture de la défiance, qui exprime essentiellement envers les élus locaux, les fonctionnaires ou encore les associations, hypertrophie notre société et nous empêche de concevoir les issues réellement efficaces sur le terrain. Notre classe dirigeante se distingue par un goût affirmé pour les réformes cosmétiques de structure (réforme territoriale, réforme de l'État, suppression ou fusion d'organismes...), qui ont fait la preuve de leurs échecs et de leur incapacité à avoir prise sur le réel, et à l'inverse par une très faible appétence pour les changements tangibles de pratiques quotidiennes. Face à l'impasse politique et budgétaire actuelle, le référendum n'est pas envisagé par le président de la République dans une refonte d'ensemble de notre système démocratique. Il fait office de menace brandie face au blocage parlementaire.



ÉMILIE AGNOUX
Auteure et cofondatrice du Sens du service public

Mais pour demander des réponses tranchées, encore faut-il être en capacité de proposer un projet précis aux Françaises et aux Français. Or c'est précisément ce qui nous fait défaut dans la plupart des domaines. Dans un monde complexe, il est illusoire d'espérer des solutions magiques, binaires, de court terme pour traiter les grands

sujets de notre époque. Nous avons avant tout besoin de nuance, de méthodes plus délibératives et d'outils d'anticipation des effets de chaque décision. Les interventions de personnalités comme Agnès Verdier-Molinié ou Robert Ménard compromettent la qualité de la discussion publique et la pertinence des solutions. La responsabilité médiatique doit donc aussi être posée. Si nous voulions véritablement sortir de l'ornière, voici quelques-unes des questions que nous devrions nous poser collectivement. Comment déplacer une partie de la dépense publique tout en rendant notre système social plus performant ? Comment répartir de manière plus juste et efficace les contributions aux biens communs (fiscalité, engagement citoyen, financements privés...) ? Comment permettre la maîtrise publique, et donc démocratique, sur les grands enjeux de notre temps (parentalités, vieillissement, numérique, écologie, solidarités, sécurités, libertés, santé, éducation, aménagement du territoire...) ?

Et si la question centrale était celle d'un meilleur partage des temps pour refonder un nouveau compromis social, où la puissance publique reprendrait sa place, mais pas toute la place ? ■



La pluie ne dissuade pas les soutiens d'Henri Martin d'affluer à la Fête. Deux ans plus tard, en 1953, le militant communiste est enfin libre. Ici en bas à gauche, avec sa fiancée, Simone.

À l'occasion de la 90^e édition de sa Fête, *l'Humanité* en retrace l'épopée en 20 dates clés

Henri Martin et les colombes de la paix

1951

ans les allées de Vincennes, ce 2 septembre 1951, il suffit de lever les yeux pour voir les portraits d'Henri Martin. Le public porte des bérrets de matelot et sur leur poitrine, des hommes et des femmes ont épingle des pompons rouges, symboles du soutien du peuple de la Fête de l'Humanité au marin pacifiste. Partout des colombes s'érigent. « Au-dessus de la section de Champigny, elle est immense ; on peut y lire : "Les peuples du monde imposeront un Pacte de Paix entre les Cinq Grands". », « Un jeune garçon dit à sa mère : "Regarde, maman, on croirait qu'elle va s'envoler pour porter la paix dans tout le monde." (...) Une colombe aussi à l'image d'Henri Martin », raconte *l'Humanité*.

Engagé dans la marine en 1945, avec la volonté de poursuivre la lutte antifasciste en Indochine, Henri Martin se retrouve en réalité appelé à se battre contre le Viet-Minh. Pour l'ancien franc-tireur et partisan, engagé dès l'âge de 16 ans, impossible de mener cette sale guerre impérialiste contre un mouvement qu'il assimile très vite à la Résistance française. Il demande la résiliation de son contrat. Refusé. Il est affecté fin 1947 à l'arsenal militaire de Toulon. Il mène alors une lutte politique à l'intérieur de l'armée : inscriptions à la peinture et distributions de tracts se succèdent. Une enquête est ouverte et aboutit à son arrestation, le 14 mars 1950. Son procès s'ouvre sept mois plus tard. Ce n'est pas pour ses actions de propagande qu'il est jugé, mais pour « tentative de détérioration de matériel ». Un dossier monté de toutes pièces qui le mêle à une action de sabotage manquée fomentée par deux autres marins. À l'âge de 23 ans, Henri Martin, victime d'un procès politique parce que communiste, est condamné à cinq ans de prison. Le PCF et *l'Humanité* se saisissent de l'affaire. Le 17 juillet 1950, notre quotidien titre : « Il a bien agi contre la guerre du Vietnam. Sauvez-le ! »

L'année suivante, la Fête est aux couleurs de la solidarité et à l'action pour sa libération. La veille, durant toute la nuit avant l'ouverture du grand rendez-vous de la rentrée, des charpentiers ont finalisé la construction d'un stand symbole de sa détention. La façade en trompe l'œil se dresse comme une prison, avec l'entrée du pénitencier, au-dessus les barreaux de la fenêtre d'une cellule, au centre et en lettres majuscules le nom Henri Martin. « À 10 heures du matin, des mètres et des mètres de pétitions se déroulaient, accrochées à la porte centrale et déjà pleines. Le stand ne désemplit pas un instant, on pouvait y voir le père d'Henri Martin signant à l'entrée des photos de son fils et des brochures, sans un instant de répit, au milieu d'une affection et

La Fête de l'Humanité de 1951 exige la libération du marin de la paix. Le militant communiste engagé contre la guerre en Indochine a été condamné à cinq ans d'emprisonnement au terme d'un procès militaire très politique.

d'une chaleur bouleversante », décrit *l'Humanité*. Présentes aussi dans le stand, sa sœur Anne-Marie, « à laquelle tout le monde offrait des fleurs », et Simone Le Balbe, sa fiancée, « les bras chargés d'œilllets. Toutes deux ne sachant où donner de la tête devant l'amitié qui montait vers elle ». À leurs côtés, « les membres du comité de défense se donnaient à leur tâche de tout leur cœur. Et inlassablement, au micro, Denise Bastide, députée de la Loire et membre du comité de défense, appelait la foule à signer les pétitions, racontait les deux procès d'Henri Martin et incitait ses défenseurs à porter les pétitions en délégation aux élus frères du gouvernement ». Chose faite dès le lendemain : une délégation de femmes de Vincennes se rend au ministère de la Marine. « Qui n'a jamais vu la Fête de l'Humanité n'a rien vu. Mais qui n'a jamais vu la Fête de l'Humanité un jour de pluie n'a rien compris », écrit encore notre journal. Car la fête, en ce dimanche 2 septembre 1951, se déroule par un « temps de chien ». En

MALGRÉ LA CENSURE, L'HOMMAGE THÉÂTRAL AU MARIN

Dans l'un des théâtres de verdure de la Fête de l'Humanité, la troupe des Pavés de Paris joue, « sous les acclamations du public », *Drame à Toulon*, la police n'est pas très loin. La pièce de théâtre écrite par Claude Martin (sans lien de parenté avec le militant) et Henri Delmas relate la vie et le procès du marin. Censurée par le ministère de l'Intérieur dès sa première représentation, le 20 juin 1951, elle sera malgré tout jouée clandestinement plus de 300 fois devant 150 000 à 200 000 spectateurs. Aventure théâtrale saluée par Sartre comme « le seul exemple (en France) de théâtre populaire ». ■

bordure du lac Daumesnil, la manifestation se déploie sur 52 hectares : 300 stands, sept cinémas, quatre théâtres – dans l'un d'eux se joue *Drame à Toulon* (lire l'encadré) –, trois bals, un jardin d'enfants avec Guignol et manèges, ainsi que des restaurants. Dans le stand de Paris du 11^e arrondissement, Louis Aragon dédicace *les Communistes*, tandis qu'au stand littérature Elsa Triolet mène la fronde avec la « bataille du livre ».

L'EXALTATION DU SPECTACLE LAISSE PLACE À LA FERVEUR DE L'ENGAGEMENT

Les travailleurs de chez Citroën ont aussi leur espace et « dénoncent les scandaleux bénéfices de leur entreprise. (135 millions de francs avoués en 1947 et 158 en 1950). Et, dans un tableau édifiant, ils citent d'autres chiffres, production 1938 et 1950, le prix des voitures aux mêmes dates et celui des salaires. Les commentaires sont superflus. Les chiffres suffisent à édifier ceux qui les ont vus », rapporte *l'Humanité*. Les féministes ont également leurs stands avec l'Union des jeunes filles de France (UJFF) et l'Union des femmes de France (UFF). Dans le premier, Raymonde Dien, jeune communiste emprisonnée dix mois en 1950 pour son combat contre la guerre d'Indochine, « signait à tour de bras des cartes d'Henri Martin et disait pour chaque billet qui tombait : "Merci pour Henri !" »

Sur la Grande Scène, Francis Crémieux est le grand maître de cérémonie. Il annonce acrobates, dompteurs de chevaux, orchestres et chorales populaires, enfin le clou du spectacle avec Maurice Morelly. « Le populaire chansonnier à deux reprises brûla les planches avec sa Jeune Garde de la paix et Avance jeunesse, la chanson de Henri-Jacques Dupuy, qui a gagné le concours de l'Humanité et que l'on entendait partout sur la fête. »

À 16 heures, l'exaltation du spectacle laisse place à la ferveur de l'engagement avec l'allocution d'Étienne Fajon, directeur adjoint de *l'Humanité*, membre du comité central du Parti communiste français. Les acclamations redoublent quand le père d'Henri Martin s'avance sur la scène. Deux ans plus tard, en 1953, c'est le héros légendaire qui sera sur cette même scène avec Étienne Fajon. Celui-ci lancera à la foule : « Nous avons ébranlé leurs portes. Trois fois en trois ans, la fête de Vincennes avait retenti du mot d'ordre : "Libérez Henri Martin !" Henri Martin est aujourd'hui à nos côtés, arraché au bagne par une irrésistible campagne. » ■

SCARLETT BAIN

Prochain épisode, mardi 3 juin :
la Fête de l'Humanité 1954

Mesdames, messieurs les parlementaires nationaux,

Comme vous le savez, depuis maintenant plusieurs mois, les représentants du personnel CGT du groupe ArcelorMittal alertent sur le désengagement du groupe sidérurgiste ArcelorMittal en France et en Europe. Le manque chronique d'investissements dans l'outil de production nationale, et la stratégie du groupe qui consiste à baisser ses capacités de production en France pour les augmenter dans d'autres pays moins exigeants socialement et environnementalement menacent à très court terme la sidérurgie française. Le refus du groupe de s'engager réellement et immédiatement dans la décarbonation des installations fragilise d'autant plus la pérennité et l'avenir de l'industrie sidérurgique, et plus généralement toute l'industrie française. Tout comme vous, nous sommes convaincus que sans l'acier, il ne peut y avoir de souveraineté nationale ! Que ce soit en France ou en Europe, cette production stratégique est au cœur de notre indépendance industrielle, énergétique et économique.

Lors de rencontres avec les représentants de vos groupes parlementaires, nous avons porté la nécessité de l'intervention de l'État sur ce dossier, via la nationalisation, et avons reçu le soutien et l'approbation de l'ensemble des parlementaires.

Néanmoins, malgré cette évidence, les initiatives politiques se fragmentent, enfermées dans des logiques de groupes ou des calendriers parlementaires cloisonnés.

La situation exige pourtant tout le contraire, nous avons besoin d'une union !

Le combat pour la sauvegarde de l'acier est le même que celui de l'électricité, des ports, de la recherche, de nos compétences industrielles. Il dépasse les clivages politiques. Il s'agit de défendre ensemble l'intérêt général, l'avenir de nos territoires et la dignité de milliers de travailleuses et travailleurs.

C'est pourquoi nous demandons la nationalisation complète du secteur de l'acier.

C'est avec cette volonté d'unité que la CGT du groupe ArcelorMittal sollicite la tenue urgente d'une table ronde de la sidérurgie avec :

- Monsieur le président de la République, Emmanuel Macron,
- Les représentants de l'ensemble des groupes politiques, sans distinction (hors RN),
- Monsieur Mittal,
- Les élus locaux des territoires concernés, directement touchés par les conséquences économiques et sociales majeures à venir,
- Les représentants du personnel d'ArcelorMittal et la fédération CGT de la métallurgie.

Nous vous appelons à faire tomber les clivages et oppositions pour travailler ensemble à un objectif commun, sauver la sidérurgie et l'industrie françaises !

Sans acier, c'est la souveraineté française qui est en péril !

C'est pour cela que la CGT ArcelorMittal appelle solennellement à l'union des forces politiques autour d'un projet de loi transpartisan de nationalisation de la sidérurgie, pour préserver l'industrie de l'acier et garantir l'avenir industriel de notre pays.

L'acier ne doit pas mourir.

Notre industrie ne doit pas disparaître.

L'union est notre seule voie.

Les secrétaires CGT ArcelorMittal en France

Gaëtan Lecocq (Dunkerque)
Sandy Poletto (Fos-sur-Mer)
Danielle Urschel (Maizières)
Sébastien Gautheron (Le Creusot)
Joris Chauvel (Basse-Indre)
Nicolas Vilmin (Montataire)
David Blaise (Reims)
Lionel Burriello (Florange)
Ludovic Putter (Mardyck)

